



# **STRATEGIE SECTORIELLE DE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE DES ILES WALLIS ET FUTUNA**

-

## **Rapport annuel d'exécution de l'année 2019**

Version 1 – 22 juin 2020

## SOMMAIRE

<b>LISTE DES ABREVIATIONS .....</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>6</b>
<b>PRESENTATION GENERALE DE LA REALISATION DES OBJECTIFS .....</b>	<b>8</b>
<b>PRESENTATION DETAILLEE DE LA REALISATION DES OBJECTIFS .....</b>	<b>17</b>
<b>OBJECTIF N° 1 – ACCEDER AU THD .....</b>	<b>17</b>
1.1 Consolider le projet de raccordement au câble .....	17
1.2 Raccorder le Territoire au câble numérique TUI-SAMOA .....	17
1.2.1 Raccorder le Territoire au câble .....	17
1.3 Déployer le Très Haut Débit .....	18
1.3.1 Réaliser les études préalables au déploiement THD .....	18
1.3.2 Déployer le THD.....	19
1.4 Rendre accessible le Très Haut Débit .....	23
1.4.1 Vérifier le taux d'équipement des ménages et des entreprises .....	23
1.4.2 Adapter les politiques publiques.....	24
<b>OBJECTIF N° 2 – DEVELOPPER LE TERRITOIRE EN AMELIORANT LA SANTE DE LA POPULATION .....</b>	<b>26</b>
2.1 Planifier l'amélioration du système de santé.....	26
2.2 Doter le Territoire d'infrastructures médicales performantes .....	26
2.2.1 Acquérir et installer les équipements télémédecine .....	26
2.3 Favoriser la prévention, le dépistage précoce et le traitement des maladies .....	28
2.3.1 Former les personnels .....	28
2.3.2 Établir les diagnostics et traiter en partenariat avec les établissements extérieurs .....	29
2.4 Améliorer le suivi à distance des patients.....	29
2.4.1 Créer un système d'information et de suivi à distance des patients .....	29
2.4.2 Développer le suivi à domicile des patients .....	30
<b>OBJECTIF N° 3 -VALORISER LES COMPETENCES POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE .....</b>	<b>31</b>
3.1 Déployer les outils et ressources numériques pour l'éducation.....	31
3.1.1 Acquérir les équipements numériques .....	31
3.1.2 Former les enseignants au numérique.....	31
3.1.3 Faciliter la gestion et le suivi des élèves et du personnel .....	32
3.1.4 Organiser et favoriser l'accès aux ressources pédagogiques numériques.....	33

3.2 Développer la formation ouverte à distance .....	33
3.2.1 Anticiper les besoins du Territoire .....	33
3.2.2 Doter le Territoire d'une salle d'e-formation.....	35
3.3 Reconnaître les compétences informatiques.....	40
3.3.1 Certifier les compétences informatiques.....	40
<b>OBJECTIF N° 4 – FAIRE DE L'ADMINISTRATION UN FACILITATEUR DE DEVELOPPEMENT.....</b>	<b>42</b>
4.1 Instaurer une confiance numérique .....	42
4.1.1 Réaliser une campagne de communication .....	42
4.1.2 Favoriser le relai à travers les associations.....	42
4.2 Rendre accessibles les archives du Territoire.....	43
4.2.1 Créer une salle dédiée à la numérisation des archives.....	43
4.3 Dématérialiser les démarches administratives.....	45
4.3.1 Moderniser le site de l'Administration.....	45
4.4 Former les agents de l'Administration .....	46
4.4.1 Sensibiliser et former les agents au numérique .....	46
4.5 Actualiser le SIG .....	47
4.5.1 Actualiser la base des données géographiques.....	47
<b>OBJECTIF N°5 – SOUTENIR L'INSERTION DE WALLIS ET FUTUNA DANS SON ENVIRONNEMENT REGIONAL.....</b>	<b>49</b>
5.1 Renforcer la coopération régionale .....	49
5.1.1 Renforcer la présence du Territoire dans les instances régionales.....	49
5.1.2 Développer les relations avec les Territoires voisins .....	50
5.2 Assurer la visibilité du Territoire .....	53
5.2.1 Promouvoir le Territoire.....	53
5.2.2 Renforcer le rôle des délégations du Territoire .....	56
5.3 Favoriser le rayonnement de la culture locale.....	57
5.3.1 Exporter la culture locale .....	57
5.3.2 Enseigner les langues wallisienne et futunienne .....	57
<b>OBJECTIF N° 6 – DEVELOPPER L'ECONOMIE DU TERRITOIRE.....</b>	<b>58</b>
6.1 Promouvoir les opportunités nouvelles de développement.....	58
6.1.1 Identifier les domaines et métiers d'avenir .....	58
6.1.2 Orienter les wallisiens et futuniens vers les métiers d'avenir.....	58
6.2 Faciliter la création d'entreprises et accompagner les porteurs de projets .....	59

6.2.1 Renforcer la CCIMA .....	59
6.3 Attirer les investisseurs .....	63
6.3.1 Promouvoir l'investissement à Wallis et Futuna.....	63
6.3.2 Sécuriser le foncier .....	65
6.4 Diversifier les offres de financement des entreprises.....	66
6.4.1 Créer de nouveaux fonds de financement des entreprises .....	66
<b>ELEMENTS FINANCIERS DU RAE 2019.....</b>	<b>67</b>
<b>PRESENTATION GENERALE.....</b>	<b>67</b>
<b>BILAN PAR OBJECTIFS.....</b>	<b>68</b>
OBJECTIF N° 1 – ACCEDER AU THD.....	68
OBJECTIF N° 2 – DEVELOPPER LE TERRITOIRE EN AMELIORANT LA SANTE DE LA POPULATION.....	69
OBJECTIF N° 3 -VALORISER LES COMPETENCES POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE .....	71
OBJECTIF N° 4 – FAIRE DE L'ADMINISTRATION UN FACILITATEUR DE DEVELOPPEMENT .....	73
OBJECTIF N°5 – SOUTENIR L'INSERTION DE WALLIS ET FUTUNA DANS SON ENVIRONNEMENT REGIONAL .....	74
OBJECTIF N° 6 – DEVELOPPER L'ECONOMIE DU TERRITOIRE.....	75

## LISTE DES ABREVIATIONS

ADS	Agence de Santé
AFD	Agence française de Développement
AT	Assemblée Territoriale
BWF	Banque de Wallis et Futuna
CCIMA	Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Métiers et de l'Agriculture
CFE	Centre de Formalité des Entreprises
CGA	Centre de Gestion Agréé
DEC	Direction de l'Enseignement Catholique
FCFP	Franc Pacifique (XPF)
FED	Fonds européen de développement
FOAD	Formation Ouverte A Distance
GFP	Gestion des Finances Publiques
HD	Haut Débit
IEOM	Institut d'Emission d'Outre-Mer
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
RAE	Rapport Annuel d'Exécution
SAED	Service des Affaires Economiques et du Développement
SCOPPD	Service de Coordination des Politiques Publiques et du Développement
SIG	Système d'Informations Géographiques
SITAS	Service d'Inspection du Travail et des Affaires Sociales
SPT	Service des Postes et Télécommunications
SG	Secrétaire Général
SRH	Service des Ressources Humaines
STAC	Service Territorial des Affaires Culturelles
STJS	Service Territorial de la Jeunesse et des Sports
STSEE	Service Territorial de la Statistique et des Etudes Economiques
THD	Très Haut Débit
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UE	Union européenne
VR	Vice-Rectorat

## INTRODUCTION

L'année 2019 a été marquée par l'adoption de la stratégie de convergence des îles Wallis et Futuna qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale « trajectoire 5.0 » invitant les outre-mer à concevoir un futur durable à travers cinq objectifs : zéro carbone, zéro déchet, zéro polluant agricole, zéro exclusion, zéro vulnérabilité<sup>1</sup>.

Le Contrat de convergence et de transformation 2019-2022 est la première traduction opérationnelle de la Stratégie de convergence 2019-2030<sup>2</sup>. Outre le FEI, il s'agit du principal outil de l'État pour le financement de projets structurants à Wallis et Futuna.

Signé par les représentants des chefferies de Wallis, les élus locaux, le Préfet et la ministre des outre-mer dans le courant de l'année 2019 ce contrat prévoit un investissement de plus de 34 millions d'euros de l'Etat et de la collectivité pour la période 2019-2022 sur différents projets, notamment ceux en lien avec la stratégie sectorielle de développement numérique.

En complément des financements du CCT, le Territoire a réussi à mobiliser les financements nécessaires de la part de l'Etat pour la mise en œuvre des deux phases du déploiement THD et pour la réalisation du projet télémédecine.

Plusieurs événements politiques ou économiques ont marqués et rythmés l'année 2019 à Wallis et Futuna.

- En janvier 2019 M. Hervé Dejean De La Batie, ambassadeur de la France dans le Pacifique s'est rendu pour une visite protocolaire à Wallis et Futuna.
- Le Territoire a eu le plaisir d'accueillir Madame Annick Girardin, Ministre des Outre-mer du 04 au 8 mars 2019 pour discuter de la desserte aérienne et maritime ainsi que du coût de la vie et du développement du territoire.
- Le renforcement des relations politiques entre le Territoire et les pays et Territoire voisins avec notamment une visite à Wallis du président du parlement vanuatais accompagné de sa délégation en mars 2019, une visite du directeur de cabinet du Président du gouvernement de Nouvelle-Calédonie au début du mois de novembre.
- Le changement de Président de l'Assemblée territoriale sans changement de majorité puisque M. David VERGE a été remplacé par M. Atoloto KOLOKILAGI lors de la session budgétaire du mois de novembre 2019.



<sup>1</sup> Annexe n°1 : Stratégie de convergence 2019-2030

<sup>2</sup> Annexe n°2 : Contrat de convergence 2019-2022

- La poursuite de la diminution des tarifs de l'électricité dans le cadre de la loi sur la transition énergétique et la péréquation tarifaire ;

- L'intégration effective des agents permanents locaux dans la fonction publique nationale par le biais des concours réservés organisés dans le cadre de la loi Sauvadet.

Au niveau administratif, la prise de fonction du nouveau Préfet, Administrateur supérieur et chef du Territoire en janvier 2019 doit être mentionnée ainsi que le changement de chef à la tête des services des finances, de l'environnement et la délégation de Wallis et Futuna à Paris. Un nouvel organigramme fonctionnel des services de l'Administration supérieure a également été adopté en comité technique paritaire puis en session budgétaire de l'Assemblée territoriale.

Au sein du Service de Coordination des Politiques Publiques et du Développement, service chargé du suivi du 11<sup>e</sup> FED territorial et de la coordination de la stratégie sectorielle de développement numérique les changements suivants doivent être mentionnés :

- Le départ de l'agent chargé du suivi des stratégies territoriales et de la contractuelle chargée de l'élaboration et du suivi du contrat de convergence qui n'ont pas été remplacés.
- Le congé de l'agent en charge du suivi du 11<sup>e</sup> FED territorial et de la coordination de la stratégie numérique d'avril à fin juillet 2019, remplacée par la contractuelle initialement en charge de l'élaboration et du suivi du contrat de convergence.

Au niveau des dossiers européens, l'année 2019 a été rythmée par les réalisations suivantes ;

- 10<sup>e</sup> FED territorial : réalisation des marchés de fournitures et de travaux EVAN, démarrage des travaux du quai de Leava, réalisation de l'évaluation du volet « renforcement des capacités »
- 11<sup>e</sup> FED territorial : Décaissement de la première tranche du programme et remboursement du prêt relais contracté auprès de l'agence française de développement, recrutement de l'assistance technique long terme et transmission de la seconde demande de décaissement du Territoire en novembre 2019.
- 11<sup>e</sup> FED régional : Lancement du programme PROTEGE avec le recrutement des coordinateurs et des animateurs ainsi que l'organisation des premiers ateliers à Papeete, Nouméa et Wallis.

## PRESENTATION GENERALE DE LA REALISATION DES OBJECTIFS

L'année 2019 aura été marquée par la mise en œuvre de deux projets marquants de la stratégie sectorielle de développement numérique :

- Le déploiement du Très Haut Débit, avec le renforcement du réseau 4G existant, la réalisation de la première phase des travaux de génie civil et l'acquisition des équipements actifs et passifs de la fibre optique qui sera déployée dans le courant de l'année 2020.
- La concrétisation du projet de développement de la formation à distance sur le Territoire des îles Wallis et Futuna avec le recrutement d'un référent e-formation, la création d'une salle de formation à distance provisoire, l'élaboration d'un catalogue des formations à distance et la promotion du dispositif qui a reçu un accueil très favorable de la part des wallisiens et futuniens.

L'inauguration de la salle d'e-formation provisoire en février 2020 et le renforcement de la communication autour des opportunités offertes par la formation à distance permettront de renforcer ce dispositif et d'en faire bénéficier un large public.



Il convient de préciser que sur les 40 indicateurs de réalisation et de mise en œuvre de la stratégie sectorielle de développement numérique à atteindre en 2019 (38 pour l'année 2019 et 2 reports de l'année précédente), 29 ont été atteints au 31 décembre 2019 et 11 le seront dans le courant de l'année 2020.

Les indicateurs non atteints concernent principalement :

- Le projet télémédecine (4) pour lequel les financements ont été mobilisés et les commandes effectuées au second semestre 2019.
- Les actions liées à la promotion des îles Wallis et Futuna et de sa culture (6), puisque les orientations du Territoire seront définies et précisées dans les documents de la stratégie tourisme et de la stratégie de développement culturel qui seront présentés aux conseillers de l'Assemblée territoriale pour adoption au 1<sup>er</sup> semestre 2020.

**Indicateurs à atteindre sur l'année 2019**

Objectif	Indicateurs	Délai	
Objectif 1 – Accéder au THD	L'étude environnementale est réalisée	Q4 2018	
	Le Territoire a acquis de la capacité internationale complémentaire	Q4 2019	
	60% de la population couverte par le THD	Q2 2019	
	1932 Abonnements internet fixes et mobiles	Q4 2019	
Objectif 2 – Développer le Territoire en améliorant la santé de la population	Le réseau téléphonique de l'agence de santé est mis à jour	Q3 2019	
	2 Salles télémédecine créées	Q3 2019	
	3 charriots télémédecine acquis	Q3 2019	
	1 session de formation organisée pour les personnels de l'ADS	Q2 2019	
	3 conventions de partenariat liées à la télémédecine	Q4 2019	
	150 actes de télémédecine réalisés à Wallis et Futuna	Q4 2019	
	Le dossier médical électronique des patients est utilisé	Q3 2019	
Objectif 3 – Valoriser les compétences pour renforcer l'attractivité du Territoire	100% des établissements du 1 <sup>er</sup> degré équipés en matériels informatiques	Q4 2019	
	80% des élèves du secondaire ayant accès aux matériels informatiques	Q4 2019	
	75% des enseignants et personnels formés au numérique	Q4 2019	
	Un coordinateur e-formation est nommé	Q3 2018 (report)	
	Une salle d'e-formation est créée et opérationnelle	Q2 2019	
	Une carte des formations à distance est élaborée	Q1 2019	
	30 personnes formées sur le Territoire grâce à l'e-formation	Q4 2019	
	Un dispositif de certification des compétences informatiques est mis en place	Q4 2019	
Objectif 4 – Faire de l'Administration un facilitateur de développement	1 action de communication est réalisée	Q4 2019	
	1 Réunion d'information organisée avec les associations	Q4 2019	
	Une salle dédiée à la numérisation des archives est créée et équipée	Q3 2019	
	2 agents chargés de la numérisation des archives	Q4 2019	
	La numérisation des archives débute	Q4 2019	
	1 formation organisée avec les agents de l'Administration	Q2 2019	
	La base de données est actualisée	Q2 2019	
Objectif 5 – Soutenir l'insertion régionale de Wallis et Futuna	Les données SIG sont mises en ligne	Q2 2019	
	+2 organisations régionales dans lesquelles le Territoire est représenté par rapport à 2016	Q4 2019	
	+4 partenariats ou nouveaux projets régionaux incluant Wallis et Futuna	Q4 2019	
	La stratégie de promotion du Territoire est élaborée et relayée en ligne	Q2 2019	
	Le portail internet de promotion est opérationnel	Q2 2019	
	Le site internet de l'office de tourisme est opérationnel	Q2 2019	
	3 Actions de communication et de promotion des WF conduites	Q4 2019	
	Un site internet propose des films ou clips en ligne	Q4 2019	
Objectif 6 – Développer l'économie du Territoire	Un site internet offre des cours de langues vernaculaires en ligne	Q4 2019	
	105 emplois déclarés dans le secteur des NTICs	Q4 2019	
	1 agent recruté à la CCIMA	Q4 2019	
	La CCIMA dispose d'un site internet	Q2 2019	
	Un guide de l'entreprenariat est élaboré et diffusé	Q1 2019	
Une stratégie de marketing territoriale est élaborée pour attirer les investisseurs	Q2 2019		

**Tableau récapitulatif de la mise en œuvre des indicateurs de la stratégie numérique**

Action réalisée
Action en cours de réalisation
Action à démarrer

OBJECTIF	Objectifs spécifiques	Indicateurs	Echéance	Réalisation 31/12/2017 <sup>1</sup>	Avancement 31/12/2018	Avancement 31/12/2019
1 – Accéder au THD	1.1 Consolider le projet de raccordement au câble	Les rapports de l'étude environnementale sont publiés	Q4 2016			
		Le rapport de l'étude sur le cadre juridique et réglementaire des télécommunications est disponible	Q3 2018			
		Une convention d'assistance juridique est signée	Q3 2016			
	1.2 Raccorder le Territoire au câble numérique	Les documents contractuels avec Samoa sont signés	Q4 2016			
		Les conventions avec l'AFD et l'UE sont signées	Q1 2018		O <sup>3</sup>	
		Une convention d'assistance est signée pour la supervision du projet de raccordement au câble	Q4 2016			
		Les aménagements terrestres sont réalisés	Q3 2017			
		Le Territoire est raccordé au câble TUI-SAMOA	Q1 2018	X <sup>4</sup>		
		Le câble numérique est mis en service	Q2 2018			
		Le Territoire a acquis de la capacité internationale supplémentaire	Q4 2019			
1.3 Déployer le THD	L'étude environnementale est réalisée	Q4 2018				
	Les grands comptes publics et privés sont identifiés	Q4 2017				

<sup>3</sup> Les précisions sur les indicateurs réalisés au 31 décembre 2018 sont apportées dans le rapport annuel d'exécution de la stratégie numérique pour l'année 2018. Ces indicateurs ne seront pas mentionnés dans le présent RAE sauf pour les indicateurs identifiés par une **O**

<sup>4</sup> Les précisions sur les indicateurs réalisés au 31 décembre 2017 sont apportées dans le rapport annuel d'exécution de la stratégie numérique pour les années 2016-2017. Ces indicateurs ne seront pas mentionnés dans le présent RAE sauf pour les indicateurs identifiés par une **X**

		Le Territoire fait appel à un cabinet spécialisé pour la réalisation de son plan THD	Q4 2017				
		Le plan de déploiement THD est adopté	Q3 2018		O		
		85 % des grands comptes sont raccordés au HD ou THD	Q4 2018		O		
		60 % de la population est couverte par le THD	Q2 2019				
		95 % de la population est couverte par le THD	Q2 2020				
		2 agents sont affectés au suivi du déploiement THD	Q4 2018		O		
	1.4 Rendre accessible le THD à tous	Les rapports des enquêtes sur le taux d'équipement des ménages et des entreprises sont disponibles	Q2 2017				
			Q4 2020				
			Q4 2022				
			L'observatoire des NTICs est créé	Q3 2018		O	
			La stratégie de service universel est adoptée par l'AT	Q3 2018			
			Un réseau WIFI Public est mis en place	Q1 2020			
			Nombre d'abonnements internet fixes et mobiles	Q4 2018 - 1880			
				Q4 2019 - 1935			
				Q4 2020 - 1989			
2 – Développer le Territoire en améliorant la santé de la population	2.1 Planifier l'amélioration du système de santé	Un audit sur les réseaux de l'agence de santé est réalisé	Q1 2018				
		L'étude complémentaire au développement de la télémédecine est réalisée	Q4 2018				
		Un plan d'action numérique pour le développement de la télémédecine est élaboré par l'ADS	Q3 2018				
	2.2 Doter le Territoire d'infrastructures médicales performantes	Le réseau téléphonique de l'Agence de santé est mis à jour	Q3 2019				
		2 Salles télémédecine sont créés	Q3 2019				
		3 charriots télémédecine sont acquis	Q3 2019				
		7 charriots télémédecine sont acquis	Q4 2021				
2.3 Favoriser la	Nombre de sessions de formation organisées pour les	Q2 2019 - 1					

	prévention, le dépistage précoce et le traitement des maladies	personnels de l'ADS/an	Q4 2020 - 1			
		Nombre de conventions de partenariat liées à la télémédecine signée depuis 2016	Q4 2018 - 1			
			Q4 2019 - 3			
			Q4 2020 - 5			
		Nombre d'actes de télémédecine réalisés à Wallis et Futuna	Q4 2018 - 60			
			Q4 2019 - 150			
			Q4 2020 - 1200			
2.4 Améliorer le suivi à distance des patients	Le dossier médical électronique des patients est utilisé	Q3 2019				
	% des dossiers patients numérisés	Q2 2021 – 100 %				
	Diffusion de campagnes d'information sur l'utilisation d'applications médicales	Q4 2020				
3- Valoriser les compétences pour renforcer l'attractivité du Territoire	3.1 Déployer les outils et ressources numériques pour l'éducation	% des établissements du 1 <sup>er</sup> degré équipés en matériels informatiques	Q4 2019 – 100 %			
		% des élèves du secondaire ayant accès aux matériels informatiques	Q2 2018 – 50 %			
			Q4 2019 – 80 %			
	% des enseignants et personnels formés au numérique	Q4 2020 – 100 %				
		Q4 2019 – 75 %				
	Les applications métiers de gestion des personnels sont déployées sur le Territoire	Q4 2020 – 90 %				
		Q4 2018			O	
	Une plateforme ENT est mise en place	Q1 2020				
	% des professeurs du 1 <sup>er</sup> degré faisant usage du numérique	Q4 2020 – 90 %				
% des matières de l'enseignement secondaire incluent des ressources numériques	Q4 2020 – 90 %					
3.2 Développer	Les métiers d'avenir sont identifiés et promus	Q3 2018			O	

	la formation ouverte à distance	Un coordinateur e-formation est nommé	Q3 2018			
		Une salle d'e-formation est créée et opérationnelle	Q2 2019			
		Une carte des formations à distance est élaborée	Q1 2019			
		Nombre de personnes formées sur le Territoire grâce à l'e-formation	Q4 2018 - 10			
			Q4 2019 - 30			
			Q4 2020 - 60			
		Nombre de formations labellisées Grande école du numérique organisées sur le Territoire	Q4 2021 - 1			
3.3Reconnaitre les compétences informatiques	Un dispositif de certification des compétences informatiques est mis en place	Q4 2019				
4- Faire de l'Administration un facilitateur de développement	4.1 Instaurer une confiance numérique	Le plan de communication sur les risques internet est élaboré	Q4 2017	X		
		Nombre d'actions de communication réalisées/ an	Q4 2018 - 1			
			Q4 2019 - 1			
			Q4 2020 - 1			
		La convention portant sur le fonctionnement et la valorisation des cyberbases est signée	Q4 2018		O	
		Nombre de réunions d'information organisées avec les associations/ an	Q4 2018 - 1			
	Q4 2019 - 1					
	Q4 2020 - 1					
	4.2 Rendre accessible les archives du Territoire	L'étude pour la réalisation du bâtiment des archives est lancée	Q4 2018			
		Une salle dédiée à la numérisation des archives est créée et équipée	Q3 2019			
Nombre d'agents chargés de la numérisation des archives		Q4 2019 - 2				
La numérisation des archives débute		Q4 2019				

	% des archives numérisées et mises en ligne	Q4 2021 - 30 %			
4.3 Dématiser les démarches administratives	Le site internet de l'Administration est modernisé et actualisé régulièrement	Q4 2016	X	O	
	Les démarches administratives à dématérialiser sont identifiées	Q4 2017			
	90% des démarches administratives identifiées sont dématérialisées	Q4 2018			
	Nombre de téléprocédures mises en place	Q4 2021 - 1			
4.4 Former les agents	Les fiches de postes des agents sont mises à jour	Q4 2018			
	Le plan de formation est adopté	Q4 2018			
	Nombre de formations organisées pour les agents de l'Administration/ an	Q2 2019 - 1			
		Q2 2020 - 1			
Un coordinateur SIG est désigné	Q1 2018		O		
4.5 Actualiser le SIG	La base de données est actualisée	Q2 2019			
	Les données SIG sont mises en ligne	Q2 2019			
5 – Soutenir l'insertion de Wallis et Futuna dans son environnement	5.1 Renforcer la coopération régionale	Nombre d'organisations régionales dans lesquelles le Territoire est représenté	Q4 2018 - + 1		
			Q4 2019 - + 2		
			Q4 2020 - + 3		O
	Nombre de partenariats nouveaux projets et/ ou actions régionales incluant le Territoire de Wallis et Futuna	Q4 2019 - + 4			
		Q4 2020 - + 6			
	5.2 Assurer la visibilité du Territoire	La stratégie de promotion du Territoire est élaborée et relayée en ligne	Q2 2019		
Le portail internet de promotion du Territoire est opérationnel		Q2 2019			
Le site internet de l'office de tourisme est opérationnel		Q2 2019			
Nombre d'ambassadeurs du Territoire nommés		Q4 2018 - 3			
Nombre d'actions de communications/ promotion des îles		Q4 2019 - 3			

		WF conduites y inclus la participation à des forums	Q4 2020 - 5			
	5.3 Favoriser le rayonnement de la culture locale	Un site internet propose des films, clips ou cours de danses en ligne	Q4 2019			
		Un directeur de l'Académie des langues est recruté	Q4 2018			
		Un site internet offre des cours de langues vernaculaires	Q4 2019			
6 – Développer l'économie locale	6.1 Promouvoir les opportunités nouvelles de développement	Le rapport de l'étude sur le développement des activités tertiaires délocalisées est disponible et publié	Q3 2018			
		Un plan d'action pour l'accompagnement du secteur privé est défini	Q3 2018			
		Nombre de laboratoires de fabrication numérique créés	Q4 2021 - 1			
		Nombre d'emplois déclarés dans le secteur des NTICs	Q4 2018 - + 10			
			Q4 2019 - +20			
			Q4 2020 - +30			
		6.2 Faciliter la création d'entreprises et accompagner les porteurs de projets	Nombre d'agents recrutés à la CCIMA	Q1 2018 - 1		
	Q4 2018 - 1					
	Q4 2019 - 1					
	La CCIMA dispose d'un site internet		Q2 2019			
	Un centre de formalités des entreprises est créé		Q4 2018			
	Un centre de gestion agréé est créé		Q4 2018			
	Un guide de l'entrepreneuriat est élaboré et diffusé		Q1 2019			
	Nombre de bureaux connectés mis à disposition des entrepreneurs		Q4 2020 - 4			
	6.3 Attirer les investisseurs	Une stratégie de marketing territorial est élaborée pour attirer les investisseurs	Q2 2019			
		Un data-center est créé sur le Territoire	Q2 2020			
Nombre de personnes ayant entrepris des démarches pour investir à Wallis et Futuna		Q4 2020 - 10				
		Q4 2021 - 20				

	Un processus de concertation est initié concernant la sécurisation des baux commerciaux	Q4 2020			
6.4 Diversifier les offres de financement	De nouveaux mécanismes de financement sont disponibles pour les entrepreneurs locaux	Q4 2020			

## PRESENTATION DETAILLEE DE LA REALISATION DES OBJECTIFS

### OBJECTIF N° 1 – ACCEDER AU THD

#### 1.1 Consolider le projet de raccordement au câble

Les différents indicateurs de réalisation de l'objectif spécifique 1.1 ont été atteints sur les années 2016 à 2018 et aucune information complémentaire ne sera apportée.

#### 1.2 Raccorder le Territoire au câble numérique TUI-SAMOA

À la fin de l'année 2018 les actions en lien avec le raccordement au câble numérique TUI-SAMOA ont été réalisées en grande partie. Seule l'acquisition de capacité internationale supplémentaire qui restait à concrétiser sur l'année 2019 et le remboursement du prêt-relais contracté par le Territoire auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) seront abordés ici.

##### 1.2.1 Raccorder le Territoire au câble

###### *Q1 2018 – Les conventions avec l'AFD et l'UE sont signées*

Le Territoire s'est tourné vers l'Agence Française de Développement (AFD) pour concrétiser ses perspectives de désenclavement numérique et palier l'incompatibilité entre le calendrier de programmation du 11e Fonds Européen de Développement et le calendrier des paiements liés au projet de raccordement au câble numérique TUI-SAMOA.

Le Territoire a signé en octobre 2016 la convention de prêt-relais pour financer le projet de raccordement au câble numérique TUI-SAMOA pour un montant de 13 millions d'euros<sup>5</sup>.

La convention de financement FED/2017/038-908 portant appui à la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de développement numérique de Wallis et Futuna a, elle, été signée au début de l'année 2018 entre la Commission européenne et le Territoire<sup>6</sup>.

Le déboursement de la première tranche du 11<sup>e</sup> FED territorial d'un montant de 12 millions d'euros, effectué à la fin du mois de décembre 2018 par la Commission Européenne et effectivement reçu par le Territoire au début du mois de janvier 2019 a permis le remboursement de l'intégralité des sommes décaissées de l'enveloppe du prête relais avant l'échéance fixée au 15 novembre 2019<sup>7</sup>.

Pour rappel, sur l'enveloppe de 13.000.000 € du prêt relais, **11.991.723,14 €** ont été décaissés pour alimenter le budget annexe de la stratégie numérique et régler les factures dues au fournisseur Alcatel.

	<b>Montant en €</b>	<b>Montant en XPF</b>
Montant initial du prêt relais	13.000.000 €	1.551.312.649 XPF

<sup>5</sup> Annexe n° 3 : Convention de prêt entre le Territoire et l'AFD

<sup>6</sup> Annexe n° 4 : Convention de financement du 11<sup>e</sup> FED territorial

<sup>7</sup> Annexe n° 5 : Documents relatifs au déboursement de la 1<sup>ère</sup> tranche du 11<sup>e</sup> FED territorial

Montant décaissé pour le paiement des factures Alcatel	5.031.723,14 €	600.444.289 XPF
Montant décaissé pour le budget annexe de la stratégie numérique	6.960.000,00 €	830.548.926 XPF
Montant restant dans les caisses de l'AFD	1.008.276,86 €	120.319.434 XPF

Le remboursement du prêt-relais contracté par le Territoire a été effectué dans le courant du mois de mai 2019<sup>8</sup>.

#### **Q4 2019 – Le Territoire a acquis de la capacité internationale supplémentaire**

Pour mener à bien son projet de désenclavement numérique, le Territoire s'est associé, le 25 novembre 2016, au projet de câble numérique TUI-SAMOA porté par le gouvernement samoan. Le câble numérique est opérationnel à Wallis et Futuna depuis sa mise en service à la fin du mois d'avril 2018.

Les projections de développement des usages du numérique et de la demande en bande passante à Wallis et Futuna ont mis en exergue l'insuffisance de la connectivité internationale souscrite initialement. Le Territoire des îles Wallis et Futuna a donc sollicité le concours de l'Etat pour pouvoir augmenter sa capacité internationale<sup>9</sup>.

La participation financière de l'Etat à l'achat de capacité supplémentaire pour le Territoire a été actée lors de la réunion interministérielle du 12 octobre 2018 pour un montant de 494.000€<sup>10</sup>.

L'avenant n°4 actant de l'achat d'une capacité de 1Go supplémentaire sur le câble SouthernCross reliant les îles Fidji aux Etats-Unis a été signé au début de l'année 2019 par le Chef du Territoire<sup>11</sup> et le giga supplémentaire souscrit a été mis en service au 1<sup>er</sup> trimestre 2019<sup>12</sup>.

La facture n°INV-0163 du 15 mars 2019 a été reçue par le Territoire des îles Wallis et Futuna le 2 avril 2019 et mise en paiement le 05 avril. Néanmoins, pour faire face au taux de conversion entre le dollar américain et l'euro un complément de financement a été demandé et accordé par l'Etat pour un montant de 12.000€.

L'intégralité de l'enveloppe du fonds numérique d'un montant de 506.000€ (soit 60.381.862 XPF) octroyée par l'Etat a été consommée en intégralité au second trimestre de l'année 2019<sup>13</sup>.

## **1.3 Déployer le Très Haut Débit**

### **1.3.1 Réaliser les études préalables au déploiement THD**

<sup>8</sup> Annexe n° 6 : Documents relatifs au remboursement du prêt-relais de l'AFD

<sup>9</sup> Annexe n° 7 : Note sur l'augmentation de la capacité internationale du Territoire des îles Wallis et Futuna

<sup>10</sup> Annexe n° 8: Bleu de la RIM du 12 octobre 2018

<sup>11</sup> Annexe n° 9 : Avenant n°4 au contrat de coopération SSCC/ Territoire des îles Wallis et Futuna

<sup>12</sup> Annexe n° 10: Courrier de la société Orange Wallis et Futuna en date du 20 mars 2019

<sup>13</sup> Annexe n° 11 : Facture de la SSCC et justificatif de mandat pour l'achat de capacité supplémentaire

#### Q4 2018 – L'étude environnementale est réalisée

Le code territorial de l'environnement de Wallis et Futuna dispose que « *les travaux, activités et projets d'aménagement, publics ou privés, qui, en raison de leur nature, risquent de porter atteinte au milieu naturel, de façon directe ou indirecte, doivent, préalablement à leur mise en œuvre, faire l'objet d'une évaluation d'impact sur l'environnement, produite par le pétitionnaire ou le maître d'ouvrage* ». Plusieurs entreprises ont été consultées dans le courant de l'année 2018 par le service de l'environnement pour la réalisation de cette étude.

L'offre technique et financière du Cabinet Néodyme NC d'un montant de 1.230.000 XPF a retenu toute l'attention du Territoire. Cette étude a été lancée officiellement au début de l'année 2019.



Le devis a été signé le 28 janvier 2019 et la réunion de démarrage de la prestation a eu lieu par téléphone le lundi 18 février<sup>14</sup>. Cet entretien a permis de faire le point sur les documents préalables à fournir par le service des postes et télécommunications (plan de situation, localisation des ouvrages, planning des travaux). L'étude d'impact environnemental s'est déroulée de fin février à fin avril et le projet de notice d'impact environnemental transmis le 29 avril 2019 a été validé localement par le service de l'environnement et le service des postes et télécommunications<sup>15</sup>.

Les conclusions de l'expertise menée par le cabinet Néodyme mettent en exergue les points suivants :

- Un impact mineur à modéré sur le paysage et l'environnement puisque les travaux seront essentiellement concentrés le long des routes.
- Les répercussions principales concernent le milieu air uniquement lors des premiers mois de mise en œuvre du projet puisque les travaux de génie civil qui devront être réalisés généreront la poussière.

#### 1.3.2 Déployer le THD

#### Q3 2018 – Le plan de déploiement THD est adopté

Le plan de déploiement du Très Haut Débit de Wallis et Futuna a été adopté par l'Assemblée territoriale au mois de juillet 2018. Pour un montant de 3.983.562 euros soit 475.358.495 le plan de déploiement choisi présente les caractéristiques suivantes :

<sup>14</sup> Annexe n° 12 : Offre technique du cabinet Néodyme

<sup>15</sup> Annexe n° 13 : Rapport final de l'étude d'impact environnementale

- Un déploiement de la fibre optique enterré sur la partie « transport », celle reliant les différents équipements entre eux, et un déploiement aérien pour la partie « distribution », celle qui va jusqu'à l'abonné final.
- La mise en place de 3 OLT à Wallis. L'OLT (Optical line terminal) est l'équipement qui envoie et reçoit les signaux lumineux porteurs des données. Si cet équipement est trop éloigné des différents équipements installés à proximité de l'utilisateur final, l'amplitude et la qualité des données peuvent être diminuées.
- Un déploiement via les technologies WIFI et 4G en complément de la fibre optique pour atteindre l'ensemble des utilisateurs finaux et tenir compte de la disparité de l'habitat à Wallis et à Futuna<sup>16</sup>

Le plan de déploiement initialement choisi a fait l'objet de modifications lors de la session administrative de l'Assemblée territoriale au mois de juillet 2019 pour :

- Ajuster le chiffrage du plan de déploiement du Très Haut Débit pour tenir compte des investissements nécessaires pour l'amélioration du réseau 4G et l'augmentation des tronçons de route qui seront concernées par les travaux de génie civil. Pour tenir compte des conditions météorologiques particulières et des risques cycloniques, la fibre optique sera enterrée sur une plus longue distance à Wallis et à Futuna.
- Préciser le calendrier des travaux de déploiement du Très Haut Débit. Les travaux débutés en 2019 s'étendront sur 36 mois pour s'achever à la fin de l'année 2022<sup>17</sup>.

#### **Q4 2018 – 85 % des grands comptes sont raccordés en HD ou THD**

Les agents du service des postes et télécommunications du Territoire n'ont pas ménagé leurs efforts pour raccorder, dans le courant de l'année 2018, une grande majorité des grands comptes publics et privés identifiées à la fin de l'année 2017.

Pour rappel, 66 grands comptes ont été identifiés, principalement des services publics situés sur le district de HAHAKE tels que : l'Agence de santé, le Vice-rectorat, les services de la justice, ceux de l'Assemblée territoriale ou encore de l'Administration supérieure.

Les besoins de ces grands comptes recueillis dans le courant de l'année 2017 ont été affinés et précisés lors d'entretiens individuels organisés avec les techniciens du SPT. Une solution adaptée a pu être proposée à chaque grand comptes : en augmentant les débits pour ceux n'ayant pas besoin d'une connexion élevée et pour laquelle le réseau cuivre le permettait ou en proposant un raccordement 4G ou en WIFI pour ceux nécessitant des débits plus importants ou, ceux ne disposant pas d'un réseau cuivre performant.

À la fin de l'année 2018 : 58 grands comptes ont ainsi pu être raccordés en Haut ou Très Haut Débit, en fonction des besoins qu'ils ont exprimés, soit 87,9 % des grands comptes identifiés permettant ainsi d'atteindre l'indicateur fixé à 85 % des grands comptes raccordés en HD ou THD.

Sur l'année 2019, le raccordement des grands comptes identifiés s'est poursuivi avec le raccordement des locaux suivants :

– A Wallis :

- La gendarmerie (une connexion 2 méga symétrique en 4G)
- Les dispensaires de Hihifo et Mua (une connexion de 2 méga en ADSL sur le réseau existant)

<sup>16</sup> Annexe n° 14 : Plan de déploiement du THD des îles Wallis et Futuna

<sup>17</sup> Annexe n° 15 : Délibération portant modification du plan de déploiement THD

– A Futuna :

- L'antenne de Wallis et Futuna la 1ère (mise en place d'une liaison spécialisée par fibre optique de 26 méga avec les locaux de Wallis)<sup>18</sup>

Ces nouveaux raccordements portent ainsi le nombre de grands comptes raccordés au haut ou très haut débit à 61 sur 66 soit 92 % des grands comptes raccordés.

En sus des nouveaux raccordements effectués, on note aussi et surtout sur l'année 2019, une augmentation des débits pour une grande partie des grands compte bénéficiant depuis 2018 d'un accès au haut ou très Haut débit. C'est le cas notamment de l'Administration supérieure (de 8 à 10 méga), de certains fournisseurs (de 1 à 10 méga), ou d'hôteliers (de 2 à 4 méga). Ces demandes traduisent un intérêt réel des grands comptes pour améliorer leur connectivité internet et un service satisfaisant capable de répondre à cette demande.

**Q2 2019 - 60 % de la population est couverte par le THD**

**Q2 2020 - 95 % de la population est couverte par le THD**

Le plan de déploiement THD du Territoire des îles Wallis et Futuna prévoit un déploiement de la fibre optique sur tout le Territoire. Néanmoins, dans l'attente des travaux qui seront effectués en 2020, la couverture de la population au THD a été rendue possible en 2019 grâce à la technologie 4G.

Les financements attendus pour effectuer les travaux de raccordement au THD se sont concrétisés à la fin de l'année 2018 avec deux enveloppes distinctes :

- Une enveloppe de 1.617.340 euros (soit 193.000.000 XPF) pour effectuer la première phase des travaux de raccordement au THD, obtenue dans le cadre du FEI 2018
- Une enveloppe de 2.9 millions d'euros (soit 346.062.053 XPF) pour effectuer la seconde phase des travaux de déploiement THD, obtenue au titre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA)

#### a) Le déploiement de la fibre optique

- **Les travaux de génie civil préalable au tirage de la fibre optique**

Les travaux de génie civil sont indispensables pour mettre en place les fourreaux et les chambres de tirage qui permettront de tirer la fibre optique à Wallis et à Futuna. Ces travaux sont prévus en deux temps :

- Une première phase qui concerne le centre de Mata'Utu : 1859 mètres entre Afala (le local de la téléphonie mobile et le service des travaux publics)
- Une seconde phase qui concernent l'ensemble des deux îles avec 18 km de route concernée à Futuna (De Vele à Somalama) et 14 Km de route à Wallis (principalement RT1 du carrefour de Mata'Utu jusqu'à WF la 1ère)

Le marché pour la réalisation de la première phase des travaux de génie civil a été notifié le 15 mars 2019 à la société Lebon pour un montant de 13.978.200 XPF (117.137,32 euros). Les travaux débutés au mois d'avril 2019 se sont achevés au début du mois de juin 2019<sup>19</sup>.

<sup>18</sup> Annexe n° 16 : Tableau de raccordement des grands comptes au 31 décembre 2019

<sup>19</sup> Annexe n° 17 : Documents relatifs à la première phase des travaux de génie civil

Le marché pour la réalisation de la seconde phase des travaux de génie civil était en cours à la fin de l'année 2019. Le dossier d'appel d'offres a été élaboré conjointement par le SPT et la cellule des marchés publics de l'Administration au troisième trimestre 2019. Le marché a été lancé le 19 novembre 2019 avec une date de réception des candidatures fixée au 26 décembre. L'attribution de ce marché est prévue pour le mois de février 2020.

- **Les marchés pour le déploiement de la fibre optique**

Un appel d'offres composé de deux lots a été lancé au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 pour d'une part l'acquisition des équipements actifs de la fibre optique (lot 1 : acquisition des OLT pour Wallis et Futuna) et d'autre part pour l'acquisition des équipements passifs de la fibre optique (lot 2 : la fibre optique, boîtiers de raccordement et équipements d'installation).

Ces marchés ont été notifiés au second semestre 2019<sup>20</sup> :

- Le lot 1 a été notifié le 8 juillet 2019 à la société FIBRELEC de Nouvelle-Calédonie pour un montant de 62.010.373 XPF (519.646,93 euros)
- Le lot 2 a été notifié le 5 juillet 2019 à la société CDP située en France métropolitaine pour un montant de 96.446.204 XPF (808.219,19 euros)

Au 31 décembre 2019, tous les équipements et passifs de la fibre optique ont été reçus à Wallis et à Futuna. L'installation des équipements actifs de la fibre optique a été faite au début du mois de janvier 2020 et une formation sur les OLT dispensée aux agents du SPT par le fournisseur FIBRELEC du 17 au 28 de février 2020.

Les travaux de tirage de la fibre optique commenceront au mois de mars 2020 après la venue des agents de l'OPTNC qui doivent dispenser une formation aux agents locaux sur le tirage de la fibre optique lors de la première quinzaine du mois de mars.

Ces travaux concerneront d'abord les axes : Afala (local de la téléphonie mobile)/local du SPT et l'axe carrefour de Mata'Utu/ Agence de santé de Wallis et Futuna puisque sur ces axes les fourreaux nécessaires au tirage de la fibre optique sont disponibles.

#### b) Amélioration du réseau 4G.

En attendant le tirage de la fibre optique sur le Territoire, le déploiement du THD à Wallis et à Futuna a été réalisé via la technologie 4G.

Sur l'année 2019 plusieurs améliorations ont été apportées au réseau 4G Manuia mis en place à la fin de l'année 2015<sup>21</sup> :

- Augmentation du débit sur les différentes antennes à Wallis et à Futuna (Passage de 15 méga à 75 méga sur chaque site)
- Augmentation du nombre d'utilisateurs autorisées sur chaque site pour éviter la saturation du réseau (Achat de 1500 licences supplémentaires réparties sur les différentes antennes)
- Mise à jour du cœur de réseau 4G avec une version plus récente du logiciel
- Le lien entre le réseau mobile 4G et le réseau internet a été multiplié par 10 (de 100 méga à 1 giga)
- Acquisition d'équipements pour assurer la connectivité 4G des abonnés.

---

<sup>20</sup> Annexe n° 18 : Documents relatifs aux marchés de déploiement de la fibre optique

<sup>21</sup> Annexe n° 19 : Documents relatifs au marché INTELIA pour le renforcement de la 4G

Ces améliorations ont fait l'objet d'un unique marché lancé au début de l'année 2019 et notifié le 24 avril 2019 à la société INTELIA de Nouvelle-Calédonie, représentant officiel du fournisseur Ericson dans le Pacifique, pour un montant 108.131.888 XPF (906.145,22 euros). Les travaux ont débuté au mois de mai 2019 et se sont poursuivis jusqu'à la fin du mois de novembre 2019.

Ces investissements ont permis d'assurer une couverture de 90 % de la population au THD et 77 % du Territoire avec une différence importante selon l'île concernée<sup>22</sup> :

- 97 % de la population et 89 % du Territoire sur l'île de Wallis
- 75 % de la population et 58 % du Territoire sur l'île de Futuna

#### **Q4 2018 - 2 agents sont affectés au suivi du déploiement THD**

En sus des affectations survenues en 2018 pour assurer le suivi du déploiement du Très Haut Débit, deux nouveaux recrutements ont été réalisés dans le courant de l'année 2019.

Les deux techniciens « des réseaux commutés pour le Très Haut Débit » ont été recrutés par un concours organisé par le service des ressources humaines de l'Administration supérieure au premier semestre 2019.

Ils ont pris leurs fonctions le 21 octobre pour l'un et le 12 novembre pour le second avec, entre autres, pour mission l'installation des équipements, le tirage de la fibre optique, la gestion et le suivi des lignes en dérangement.

### **1.4 Rendre accessible le Très Haut Débit**

#### **1.4.1 Vérifier le taux d'équipement des ménages et des entreprises**

##### **Q4 2020 - Q4 2022 - Les rapports des enquêtes sur le taux d'équipement des ménages et des entreprises sont disponibles**

Les résultats des premières enquêtes sur le taux d'équipement des ménages et des entreprises ont été publiés sur le site internet de l'Administration supérieure au mois de juillet 2017. Les recommandations formulées sur la base des différents résultats obtenus ont pu, pour certaines, être mises en œuvre dans le courant de l'année 2018. On peut notamment mentionner la diminution des tarifs des abonnements internet fixe réalisée au 1<sup>er</sup> août 2018 ou la modernisation des équipements informatiques situés dans les cyberbases, lieux ouverts à tous offrant un accès internet, effectuée en 2017 sur l'île de Futuna et en 2018 à Wallis.

Les prochaines enquêtes sur les taux d'équipement des ménages et des entreprises sont prévues en 2020 et 2022 afin d'évaluer les progrès en matière d'accès au numérique des wallisiens et futuniens à l'issue des travaux de déploiement du Très Haut Débit et après la période de mise en œuvre de la stratégie sectorielle de développement numérique pour évaluer, a posteriori, les effets et les impacts de cette politique de désenclavement numérique.

Il convient de noter que le recensement de la population, réalisé dans le courant de l'année 2018 et l'enquête « sur le budget des familles » débutée en octobre 2019 et qui se poursuivra

---

<sup>22</sup> Annexe n° 20 : Rapport INTELIA sur la couverture de la population au THD

jusqu'à la fin de l'année 2020, incluent des questions en lien avec l'équipement numérique des ménages et permettront de faire un point sur l'évolution de l'accès au numérique<sup>23</sup>.

#### 1.4.2 Adapter les politiques publiques

##### Q3 2018 – L'observatoire des TICs est créé

A la demande des élus territoriaux, l'observatoire des NTICs a été intégré au sein du STSEE dans une section nouvellement créée : la « section observatoire des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication »<sup>24</sup>:

D'un point de vue opérationnel, un agent permanent du STSEE a été désigné pour assurer les missions confiées à cette section « observatoire des NTICs ». En 2019, dans le cadre de la mission d'assistance technique long terme du 11<sup>e</sup> FED territorial, les missions de cet observatoire ont été précisées. Il est notamment convenu que l'observatoire assurera le suivi des quatre indicateurs de décaissement des tranches variables, rédigera des rapports sur l'évolution de ces indicateurs et des supports de communication vulgarisés sur la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de développement numérique.

##### Q1 2020 – Un réseau Wifi public est mis en place

Un réseau WIFI public existe sur le Territoire des îles Wallis et Futuna depuis l'organisation des Mini-jeux du Pacifique en 2013. Ce réseau était composé d'une cinquantaine de bornes WIFI installées dans les différents lieux publics et lieux d'intérêt à Wallis comme à Futuna. Ces bornes sont pour beaucoup tombées en panne ou ont été désactivées et le Territoire a choisi de remettre en état, valoriser et développer ce réseau WIFI territorial. L'Assemblée territoriale a d'ailleurs adopté en juillet 2018, une délibération portant accord de principe pour le développement d'un réseau WIFI Public<sup>25</sup>.

Le Territoire a candidaté au 1<sup>er</sup> semestre 2019 à l'appel à projet « WIFI 4 UE ». Ce dispositif européen promeut la connectivité Wi-Fi gratuite pour les citoyens européens dans les lieux publics en mettant à disposition une enveloppe de 15.000 euros par collectivités.



Le Territoire a obtenu le 04 avril 2019 le résultat de cet appel à projet et deux des trois circonscriptions du Territoire: Uvea et Sigave qui ont chacune obtenu une enveloppe de 15.000 euros soit 1.789.976 XPF pour assurer le déploiement de bornes Wifi dans les lieux publics.

Néanmoins, à la suite d'une réunion de travail organisée à la fin du mois de juin 2019 à l'Administration supérieure et compte tenu des frais de fonctionnement à la charge de la collectivité et du niveau de service à offrir aux usagers, il a été décidé de ne pas recourir à cette enveloppe<sup>26</sup>.

<sup>23</sup> Annexe n° 21 : Extrait du recensement 2018 relatif à l'équipement numérique des ménages

<sup>24</sup> Annexe n° 22 : Délibération créant de l'observatoire des NTICs

<sup>25</sup> Annexe n° 23 : Délibération relative à la création d'un réseau WIFI public territorial

<sup>26</sup> Annexe n° 24 : Documents relatifs au dispositif WIFI 4EU

Une réunion d'information sera organisée au début de l'année 2020 pour faire un point sur la mise en place d'un réseau WIFI public à Wallis et Futuna.

#### Q4 2019 – 1935 Abonnements à internet fixes et mobiles sont souscrits

Au 31 décembre 2019 on dénombre 2189 abonnements internet fixes et mobiles souscrits répartis de la façon suivante<sup>27</sup> :

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2019
<b>Nombre d'abonnements internet fixes</b>	<b>1432</b>	<b>1534</b>
<b>Nombre d'abonnements internet mobiles</b>	<b>443</b>	<b>655</b>
<b>Nombre total d'abonnements internet fixes et mobiles</b>	<b>1875</b>	<b>2189</b>

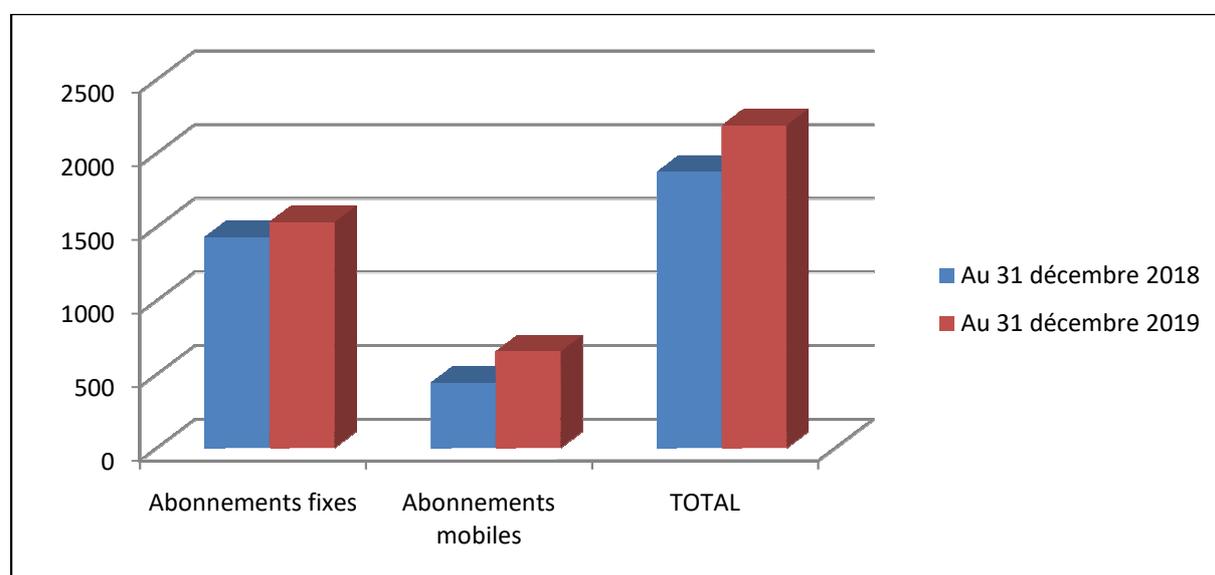


Figure : Graphique de l'évolution des abonnements internet entre 2018 et 2019

On constate une augmentation du nombre d'abonnements internet fixes +60 abonnements souscrits entre la fin de l'année 2018 et la fin de l'année 2019 mais aussi et surtout une explosion du nombre d'abonnements internet mobiles qui s'explique par les améliorations réalisées sur le réseau 4G.

<sup>27</sup> Annexe n° 26 : Tableau de suivi des abonnements fixes et mobiles (SPT)

## **OBJECTIF N° 2 – DEVELOPPER LE TERRITOIRE EN AMELIORANT LA SANTE DE LA POPULATION**

### **2.1 Planifier l'amélioration du système de santé**

La planification de l'amélioration du système de santé de Wallis et Futuna s'est effectuée sur les années 2016 à 2018 au cours desquelles l'audit sur les réseaux de l'agence de santé et l'étude relative au développement de la télémédecine ont été réalisées et le plan d'actions pour le développement de la télémédecine rédigé.

Ces avancées sont précisées dans le rapport annuel d'exécution de la stratégie numérique pour l'année 2018 et seul un point sur le financement du projet télémédecine sera proposé.

Le projet télémédecine du Territoire comporte trois chantiers :

- 1) la refonte des infrastructures informatiques et de télécommunications,
- 2) l'achat des équipements télémédecine et de la plateforme,
- 3) la mise en place d'un dossier patient numérisé adapté au milieu hospitalier.

Le montant total du projet est de 3.434.292€ correspondant à 3.076.792€ en dépenses d'investissement et 357.500€ en dépenses de fonctionnement. A la fin de l'année 2018, le Territoire des îles Wallis et Futuna était à la recherche des financements nécessaires pour effectuer les dépenses d'investissement liées au projet télémédecine<sup>28</sup>.

En 2019, les financements recherchés pour la mise en place du projet télémédecine se sont concrétisés. Une enveloppe spécifique a été débloquée par le Ministère de l'Outre-mer et l'Agence de santé du Territoire a obtenu en juillet 2019 un premier versement d'un montant de 1.400.000 euros et un second versement en octobre 2019 d'un montant de 1.676.722 euros couvrant l'ensemble des dépenses d'investissement pour la mise en place de la télémédecine à Wallis et Futuna<sup>29</sup>.

### **2.2 Doter le Territoire d'infrastructures médicales performantes**

#### **2.2.1 Acquérir et installer les équipements télémédecine**

##### ***Q3 2019 – Le réseau téléphonique de l'agence de santé est mis à jour***

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 l'Agence de santé a lancé une consultation des entreprises pour bénéficier d'un accompagnement dans le cadre d'une assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la modernisation des infrastructures techniques et de son système d'information.

- Chantier 1 : Le renouvellement des infrastructures de télécommunications. Ce projet comprend la création d'un réseau privé virtuel au sein de l'Agence de santé, la rénovation du local informatique existant avec la fourniture et la mise en service de serveurs informatiques, ainsi que la mise en place de nouveaux réseaux de téléphonie IP.
- Chantier 2 : L'implantation d'un data-center avec le choix d'un opérateur agréé hébergeur de données santé et la mise en place d'une salle blanche.

<sup>28</sup> Annexe n° 27 : Détail du projet télémédecine de l'Agence de santé des îles Wallis et Futuna

<sup>29</sup> Annexe n° 28 : Documents relatifs au financement du projet télémédecine

Pour chacun des deux chantiers, l'AMOA technique aura la charge d'organiser les procédures de consultation, d'élaborer le dossier d'appels d'offres, d'aider à la sélection des candidatures et à la mise au point des marchés.

Le 22 juillet 2019, l'Agence de santé du Territoire a attribué ce marché d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage technique au profit d'un groupement mené par la société MAINCARE SOLUTIONS pour un montant total de 143.550 euros (soit 17.130.072 XPF) assisté du cabinet d'ingénierie ISATIS<sup>30</sup>.

Dans le cadre de ce marché, deux commandes de prestations d'ingénierie ont été émises le 11 septembre 2019, celles-ci portent respectivement sur :

- d'une part, la consultation des fournisseurs et le suivi des chantiers du volet « Télécoms/Réseaux » : réfection des réseaux VDI fixes et mobiles, renouvellement du système téléphonique et rénovation des locaux informatiques (montant de 79 000 € commandé au bureau d'études ISATIS),
- d'autre part, la coordination générale de l'ensemble des chantiers techniques, l'appui au choix des serveurs informatiques et des moyens de stockage/sauvegarde des données ainsi que l'installation de l'ensemble de ces dispositifs (montant de 64 550 € commandé au service Infrastructures de MAINCARE Solutions).

Les représentants du cabinet ISATIS sont intervenus à Wallis au début du mois d'octobre 2019 pour recueillir l'ensemble des éléments nécessaires à la rédaction du Cahier des Charges « Réseaux | Téléphonie | Salle informatique ». L'ensemble des pièces ont été communiquées le 21 octobre à l'acheteur du Réseau des Acheteurs Hospitaliers (RESAH) pour publication en référence à l'accord-cadre 2017-015 portant sur la « Fourniture, installation, exploitation et maintenance d'infrastructures de réseaux & téléphonie et services connexes ».

Le marché subséquent d'un montant global de : 1.034.191,78 € (soit 123.411.907 XPF) a été attribué le 19 décembre 2019 au consortium d'entreprises composé :

- d'une part, d'Orange Business Services SA pour un montant de 203 730,51 € (soit 24.311.517 XPF) correspondant à l'acquisition et à la maintenance sur 4 ans des équipements-support du LAN et du WIFI,
- et d'autre part, d'ORANGE SA pour un montant de 830 461,27 € (soit 99.100.390 XPF) correspondant à l'acquisition et à la maintenance sur 4 ans des équipements-support ainsi que les prestations d'installation de la téléphonie, du câblage et de la salle blanche de l'Agence de santé<sup>31</sup>.

Compte tenu de la nature particulière des travaux menés dans le cadre de ce marché (ex. gros œuvre, câblage, ...) les premières livraisons, et en particulier le câblage des zones prioritaires pour la Télémédecine et de la salle blanche (correspondant à la rénovation de l'actuel local informatique), devrait intervenir au mois de juin 2020.

Pour des raisons de coûts et de disponibilité d'un centre d'hébergement de données, agréé « Hébergeur de données de santé » dans la région, l'Agence de santé du Territoire a fait le choix de se doter de son propre système d'hébergement de données.

Sur les conseils de la société MAINCARE une consultation se référant à l'accord-cadre RESAH 2018-029 « Infrastructures IT » a été initialisée dans la semaine du 21 octobre 2019.

---

<sup>30</sup> Annexe n° 29 : Document relatif au marché attribué à la société MAINCARE

<sup>31</sup> Annexe n° 30 : Documents relatifs au marché « Réseaux, téléphonie, salle informatique ».

Le marché subséquent a été attribué au Groupe CFI auquel a été commandé le 23 décembre 2019 les matériels requis pour un montant de 196 349 € frais de transport inclus et hors taxe de dédouanement<sup>32</sup>.

Telle que spécifiée dans le Cahier des Charges, la future salle blanche vise à constituer dès juillet 2020 le nœud primaire d'exploitation de l'ensemble applicatif DPI / Télémedecine.

Néanmoins dans l'attente de la construction de cette salle informatique, l'Agence de santé de Wallis et Futuna aura recours aux moyens informatiques du Centre Hospitalier Territorial de Nouvelle-Calédonie pour l'hébergement temporaire des logiciels sur la période allant de mars à octobre 2020. Cet hébergement « distant » basculerait ensuite en tant que nœud secondaire (ou de back-up) jusqu'à ce que l'Agence se dote en 2021 d'un second environnement informatique sur le Territoire.

**Q3 2019 – 2 salles télémedecine sont créées**

**Q3 2019 – 3 charriots télémedecine sont acquis**

**Q4 2021 – 7 charriots télémedecine sont acquis**

L'Agence de santé des îles Wallis et Futuna a commandé le 12 septembre 2019 l'ensemble des équipements du projet télémedecine : charriots et matériels pour les salles de télémedecine auprès de la société MAINCARE pour un montant de 702.983,50€ portant sur la totalité de l'offre, options comprises à laquelle il faut ajouter les frais de transport et de dédouanement d'un montant de 15.000€

Les équipements de télémedecine (Charriots de télémedecine, appareils biomédicaux et matériels audio/vidéos) sont en cours d'acheminement à la fin de l'année 2019. La livraison est attendue pour le mois de mars 2020 avec une mise en service de ces équipements et les premiers usages de télémedecine dans le courant du second trimestre 2020.

Si un léger retard doit être noté par rapport aux prévisions et indicateurs fixés pour l'année 2019, il apparaît très positif et important de mentionner que l'Agence de santé des îles Wallis et Futuna a obtenu l'intégralité du financement du projet télémedecine et que les indicateurs prévus pour l'année 2021 seront en réalité atteints dans le courant de l'année 2020 puisque la commande faite regroupe l'ensemble des équipements télémedecine prévu dans le projet : 2 salles et 7 charriots de télémedecine.

## **2.3 Favoriser la prévention, le dépistage précoce et le traitement des maladies**

### **2.3.1 Former les personnels**

**Q2 2019 – 1 Session de formation est organisée dans l'année pour les personnels de l'ADS**

L'agence de santé des îles Wallis et Futuna a financé la session de formation de la directrice des soins infirmiers organisée par le CHU de Rennes. Cette formation intitulée « connaître la démarche d'élaboration du projet de télémedecine » qui s'est déroulée du 11 au 17 juin 2019 en métropole a permis à la directrice des soins de maîtriser la mise en œuvre et le déroulement d'un projet télémedecine.

**Q4 2020 – 1 Session de formation est organisée dans l'année pour les personnels de l'ADS**

---

<sup>32</sup> Annexe n° 31 : Documents relatifs au marché « Infrastructures IT ».

De nouvelles formations destinées aux personnels de l'Agence de santé des îles Wallis et Futuna seront organisées sur l'année 2020. Elles porteront essentiellement sur les nouveaux équipements télémédecine qui doivent être livrés.

### **2.3.2 Établir les diagnostics et traiter en partenariat avec les établissements extérieurs**

#### ***Q4 2019 – 3 Conventions de partenariat liées à la télémédecine signées depuis 2016***

Une convention de partenariat a été signée en 2018 avec un cabinet de Nouméa pour organiser une activité de télé-ORL à Wallis et Futuna. En 2019, trois nouvelles conventions de partenariat ont été signées avec deux cabinets distincts : le Cabinet URO K et le Cabinet d'Urologie du Pacifique Sud (CUPS) pour développer les actes de télémédecine dans le domaine de l'urologie<sup>33</sup>.

#### ***Q4 2020 – 5 Conventions de partenariat liées à la télémédecine signées depuis 2016***

Les discussions se poursuivent pour développer la télémédecine avec des établissements de santé pluridisciplinaires tels que le CHU de Rennes ou encore la nouvelle clinique de Nouméa pour varier et étendre les spécialités médicales accessibles à Wallis et Futuna.

#### ***Q4 2019 – 150 Actes de télémédecine réalisés à Wallis et Futuna***

L'indicateur suivant : 150 actes de télémédecine à Wallis et Futuna a été atteint dès le mois de juillet 2019. En effet, au 20 juin 2019 on dénombrait déjà 170 actes télémédecine réalisés : 90 actes téléconsultations – 80 actes télé expertises<sup>34</sup>.

#### ***Q4 2020 – 1200 Actes de télémédecine réalisés à Wallis et Futuna***

La réalisation de 1200 actes de télémédecine à Wallis et Futuna sur l'année 2020 sera rendu possible avec l'installation des salles télémédecine et la mise en service des sept charriots télémédecine attendues dès le second trimestre 2020.

## **2.4 Améliorer le suivi à distance des patients**

### **2.4.1 Créer un système d'information et de suivi à distance des patients**

#### ***Q3 2019 – Le dossier médical électronique des patients est utilisé***

#### ***Q2 2021 – 100 % des dossiers patients sont numérisés***

Il existe un dossier patient informatisé utilisé à l'Agence de santé des îles Wallis et Futuna mais ce dossier patient qui n'est pas adapté à la taille de l'établissement ne donne pas entière satisfaction. La mise en place d'un logiciel patient hospitalier, plus adapté, est souhaitée par l'Agence de santé.

La Commission Médicale d'Etablissement de l'Agence de santé réuni le 17 juillet 2019 a opté pour la solution de Dossier Patient Informatisé Maincare IC en raison de l'exhaustivité de sa couverture fonctionnelle en regard des exigences de progrès formulées par les

<sup>33</sup> Annexe n° 32 : Conventions de partenariat liées à la télémédecine signées en septembre 2019

<sup>34</sup> Annexe n° 33 : Document relatif au nombre d'actes de télémédecine réalisés en 2019

professionnelles de santé du Territoire et de son interopérabilité avec la plateforme de télémédecine COVALIA choisie par l'ADS ;

Le cabinet KRUSOS consulting a rédigé un cahier des charges précisant l'ensemble des besoins d'usage de la solution attendue tant sur le volet clinique que sur le volet de la logistique hospitalière. Ce cahier des charges a été approuvé lors de la CME qui s'est réunie au mois de février 2020 et sera confié au RESAH (réseau des acheteurs hospitaliers) pour le lancement de la consultation « Fourniture, maintenance d'un progiciel de Dossier Patient Informatisé et prestations annexes ». La notification de définition du marché susmentionné est attendue dans le courant du mois de mai 2020 pour un montant prévisionnel de 1.080.000 €<sup>35</sup>.

#### **2.4.2 Développer le suivi à domicile des patients**

##### *Q4 2020 – Diffusion de campagnes d'information sur l'utilisation d'applications médicales*

L'Agence de santé, pleinement consciente des opportunités nouvelles offertes par le numérique, doit préciser les grandes orientations et objectifs pour effectuer des actions de prévention et améliorer le suivi à domicile des patients et dans les années à venir.

---

<sup>35</sup> Annexe n° 34 : Cahier des charges relatif au marché « fourniture, maintenance d'un progiciel de dossier patient informatisé et prestations annexes ».

## **OBJECTIF N° 3 -VALORISER LES COMPETENCES POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE**

### **3.1 Déployer les outils et ressources numériques pour l'éducation**

#### **3.1.1 Acquérir les équipements numériques**

##### *Q4 2019 – 100% des établissements du 1er degré équipés en matériels informatiques*

La Direction de l'Enseignement de Catholique (DEC) a obtenu à la fin de l'année 2018 les financements nécessaires pour l'acquisition d'équipements informatiques destinées à la refonte des salles informatiques de tous les établissements scolaires du 1<sup>er</sup> degré.

Le marché relatif à la fourniture et à l'installation de 130 ordinateurs fixes préinstallés et prêts à l'emploi dans les établissements du 1<sup>er</sup> degré a été notifié le 10 juillet 2019 et une partie les équipements informatiques avait été reçue au 31 décembre 2019.

En sus de l'achat des ordinateurs, de nouvelles enveloppes ont été octroyés à la DEC pour :

- L'acquisition de modems informatiques nécessaires pour l'amélioration de la connectivité des établissements
- L'acquisition de tableaux blancs interactifs pour encourager et promouvoir l'apprentissage par le numérique
- La réfection des salles informatiques notamment pour la mise en place d'une installation électrique adéquate.

Les commandes ont été effectuées à la fin de l'année 2019 et les différents aménagements devront être faits au 1<sup>er</sup> semestre 2020 et les salles informatiques de tous les établissements seront opérationnelles et équipées de matériels informatiques performants dans le courant de l'année 2020<sup>36</sup>.

##### *Q4 2019 – 80% des élèves du secondaire ont accès aux matériels informatiques*

Tous les établissements scolaires du second degré de Wallis et Futuna ont été équipés de tablettes numériques dès la rentrée 2018. Les élèves et les enseignants ont accès aux classes mobiles mises à leur disposition et ce parc n'a pas connu d'évolution sur l'année 2019.

De nouvelles acquisitions ont néanmoins été faites pour le lycée d'Etat de Wallis et Futuna qui a été doté de 26 nouveaux outils informatiques afin d'équiper une nouvelle salle informatique et de compléter les postes du CDI et de remplacer une partie des machines reconditionnées mise en place en 2018 améliorant ainsi l'accès des lycéens au numérique.

Afin d'optimiser les flux informatiques au sein des établissements des équipements de filtrage et de d'amélioration de la connectivité ont été achetés. Il seront installés au début de l'année 2020<sup>37</sup>.

#### **3.1.2 Former les enseignants au numérique**

---

<sup>36</sup> Annexe n° 35 : Documents relatifs à la remise en état et l'équipement des salles informatiques des établissements du 1<sup>er</sup> degré.

<sup>37</sup> Annexe n° 36 : Rapport du Vice-rectorat sur la mise en œuvre de la stratégie numérique sur l'année 2019

#### **Q4 2019 – 75% des enseignants et personnels formés au numérique**

##### Formation des enseignants du 1<sup>er</sup> degré

- Les enseignants et personnels administratifs de la Direction de l'Enseignement Catholique ont bénéficié de formations dispensées par le chargé de mission informatique sur les années 2017 et 2018. Ces formations ont été réalisées selon deux modalités distinctes :
- Une formation générale sur les Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement par discipline.
- Une formation plus spécifiques d'approfondissement de certains outils numériques à la demandes des enseignants « un mois un outil ».

Sur les 147 Enseignants et personnels administratifs que compte la direction de l'enseignement catholique 100 ont bénéficié d'au moins une formation à l'utilisation des outils informatiques et numériques<sup>38</sup>.

Il convient par ailleurs de mentionner, qu'un parallèle des formations dispensées par le chargé de mission informatique et numérique de la DEC, des référents numériques ont été désignés dans chaque établissement scolaire avec pour mission d'assister et d'aider les enseignants dans l'utilisation des outils numériques en milieu scolaire.

##### Formation des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré

Tous les enseignants des établissements du 2<sup>nd</sup> degré ont pu être formés à la fin de l'année 2018 aux outils numériques. Aucune nouvelle action de formation par un intervenant extérieur n'a été entreprise en 2019 mais les équipes de la DSI ont par contre continué leurs actions d'information et de transfert de compétence dans les établissements scolaires du 2<sup>nd</sup> degré . Certaines initiatives telles que Magistere complètent le dispositif de formation a distance en mettant à la disposition des enseignants et des personnels de l'éducation nationale des cours et cursus d'auto-formation.

A la fin de l'année 2019, près de 80% des enseignants et personnels administratif du 1<sup>er</sup> et second degré étaient formés aux outils et usages numériques.

#### **3.1.3 Faciliter la gestion et le suivi des élèves et du personnel**

##### ***Q4 2018 – Les applications métiers de gestion des personnels sont déployées sur le Territoire (AGORA, SIRHEN)***

Les différentes applications mises en place n 2017 et 2018 sont utilisées pour centraliser les différents éléments de la carrière des professeurs et personnels administratifs et de gérer le dossier administratif et financier de tous les agents.

##### ***Q1 2020 – Les applications métiers de gestion de la scolarité sont déployées sur le Territoire (SIECLE)***

La mise en place de l'application SIECLE pour la gestion des élèves a été mise en place à titre expérimental sur une classe du collège de Teesi (District de Mua) et son utilisation sera généralisée à la rentrée de février 2020.

---

<sup>38</sup> Annexe n° 37 : Tableau de recensement des formations dans l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré

Cette application permet une immatriculation nationale des élèves de Wallis et Futuna pour être en mesure de les suivre après leur cursus sur le territoire et ainsi de faciliter le pilotage du système éducatif local.

### 3.1.4 Organiser et favoriser l'accès aux ressources pédagogiques numériques

#### *Q1 2020 – Une plateforme ENT est mise en place*

L'ENT est un espace numérique de travail permettant aux élèves et aux enseignants d'échanger des contenus divers et variés. Le Vice-rectorat a travaillé au cours du premier trimestre 2018 pour développer un ENT répondant aux besoins propres du Territoire des îles Wallis et Futuna.

En 2019, cet ENT a été actualisé, testé et enrichi pour favoriser le travail collaboratif (partage, édition de documents), du stockage en ligne, des MOOC, réservations de ressources, et autres applications de la galaxie ENVOLE tout comme l'intégration de PRONOTE et BCDI.

La généralisation de cet outil se fera avec la généralisation de l'application SIECLE.

#### *Q4 2020 – 90% des professeurs du 1er degré font usage du numérique*

#### *Q4 2020 – 90% des matières de l'enseignement secondaire incluent des ressources numériques*

Les initiatives en matière d'usage du numérique dans l'enseignement se développent. Le thème des écrans a été travaillé tout au long de l'année dans le premier degré et deux projets en particulier, menés sur l'année 2019, méritent d'être mentionnés :

- La participation de la classe de CM2 de l'école Liku à la 23<sup>ème</sup> édition du parlement des enfants avec l'élaboration d'une proposition de loi sur le "du bon usage du numérique"
- La participation des écoles de Wallis à la réalisation de spots préventifs sur les risques et usages d'internet en partenariat avec les services du cabinet du préfet et Wallis et Futuna la 1<sup>ère</sup>.

Le réaménagement des salles informatiques permettra de poursuivre et de développer les usages numériques dans l'éducation pour atteindre à la fin de l'année 2020 les indicateurs prévus.

## 3.2 Développer la formation ouverte à distance

### 3.2.1 Anticiper les besoins du Territoire

#### *Q3 2018 – Les métiers d'avenir sont identifiés et promus*

Les métiers du numérique susceptibles de se développer sur le Territoire des îles Wallis et Futuna ont été identifiés par M. DELARA, dans le cadre de l'étude réalisée sur le développement des activités tertiaires délocalisées. Le rapport final de l'étude sur le développement des activités tertiaires délocalisées a été transmis aux différents services impliqués dans l'orientation des jeunes et professionnels du Territoire tels que le Vice-rectorat, la CCIMA ou encore le Service de l'Inspection du Travail et des Affaires Sociales (SITAS)<sup>39</sup>.

<sup>39</sup> Annexe n°38 : Rapport final de l'étude sur le développement des activités tertiaires délocalisées

L'orientation des jeunes vers les métiers d'avenir a débuté dans le courant de l'année 2019 notamment à travers le catalogue des formations à distance identifiées pour Wallis et Futuna. En effet, ce catalogue comporte plusieurs rubriques spécifiques relatives aux nouveaux métiers du numérique<sup>40</sup>.

- Une rubrique « développement Web » dans laquelle des formations telles que : « développer un site de a à Z » et « création de sites internet avec WIX » sont proposés aux wallisiens et Futuniens.

Ces formations font échos aux besoins recensés auprès des entrepreneurs locaux de se doter de sites internet pour assurer la promotion et l'extension de leurs activités.

- Une rubrique « création graphisme » proposant les formations suivantes : « photoshop », « illustrator » et « indesign »

Cette rubrique répond à un besoin des associations sportives qui souhaitent monter en compétence dans ce domaine pour être en mesure de créer elles mêmes leur logos et leurs maillots lors des différentes manifestations sportives organisées sur le Territoire.

Ces formations proposées dans le catalogue des formations à distance de Wallis et Futuna n'ont pas été suivies en 2019 mais la promotion de ce catalogue et l'inauguration de la salle d'e-formation programmée au premier trimestre 2020 permettront d'attirer davantage de wallisiens et futuniens vers ces formations et métiers d'avenir.

### **Q3 2018 – Un coordinateur e-formation est nommé**

Parmi les différents services impliqués dans le domaine de la formation, le SITAS a été désigné par le Préfet pour suivre la mise en œuvre de la formation ouverte à distance sur le Territoire et le chef du service nommé comme coordinateur des actions de « e-formation ».

A l'issue d'une sélection de candidatures, un nouvel agent a été recruté au SITAS à compter du 19 février 2019 et les missions suivantes lui ont été confiées:

- Suivre et coordonner la création de la salle d'e-formation du Territoire
- Elaborer un catalogue des formations à distance
- Organiser des sessions de formations à distance et former a minima trente personnes sur le Territoire.

A la fin de l'année 2019, le référent e-formation au sein du SITAS a été reconduit dans ses fonctions pour une durée d'un an courant du 20 février 2020 au 19 février 2021 avec l'ajout de nouvelles missions<sup>41</sup> :

- Superviser la création d'une salle d'e-formation à Futuna
- Suivre la mise en place du diplôme universitaire de gestion à distance de l'Université de Nouvelle-Calédonie.
- Assurer le lancement et le suivi du dispositif « parcours étudiant » destiné à accompagner les jeunes bacheliers entre l'obtention de leur diplôme et leur départ en poursuite d'études.
- Promouvoir les formations à distance et former à distance à minima 60 personnes à Wallis et Futuna.
- Mettre en place des formations diplômantes en sus des formations certifiantes proposées.

<sup>40</sup> Annexe n° 39 : Catalogue des formations à distance de Wallis et Futuna

<sup>41</sup> Annexe n° 40 : Documents relatifs au recrutement du référent e-formation

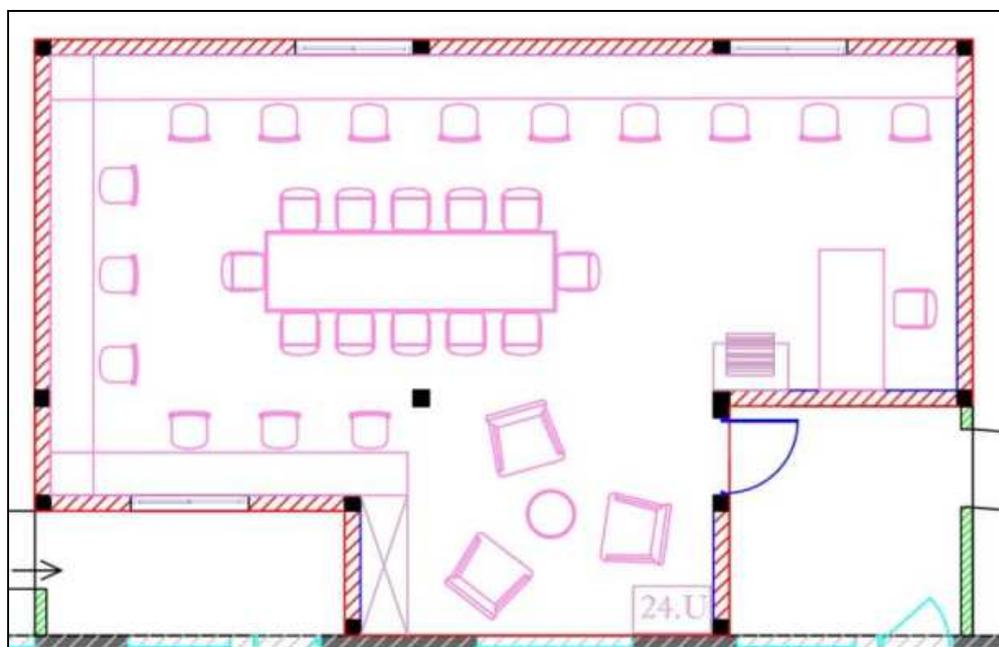
Ce poste contractuel a vocation à être pérennisé pour assurer, à long terme, le suivi et l'accompagnement des wallisiens et futuniens souhaitant bénéficier de formations à distance qu'elles donnent lieu à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme.

### 3.2.2 Doter le Territoire d'une salle d'e-formation

- Q2 2019 – Une salle d'e-formation est créée et opérationnelle

Les besoins du Territoire concernant sa salle d'e-formation ont été précisés au premier trimestre 2019 et discutés avec l'Université de Nouvelle-Calédonie coordinateur et partenaire du projet.

La salle d'e-formation souhaitée par Wallis et Futuna doit comprendre 16 postes individuels équipés de casques micros, une table centrale et un dispositif de visioconférence pour permettre le suivi de MOOC ou de cours individuels ainsi que le suivi de cours collectifs.



Sur la base des besoins du Territoire, une étude de structure a été lancée, à la demande de l'UNC pour expertiser le bâtiment de l'IUFM choisi pour accueillir la future salle d'e-formation. Pour rappel, en 2018, il avait été acté que la terrasse du bâtiment de l'IUFM qui nécessitait des travaux d'aménagement, serait le lieu propice pour mettre en place la salle d'e-formation de Wallis et Futuna<sup>42</sup>.

L'étude de structure réalisée par le cabinet « STKL Constructions » a donné lieu à la rédaction d'un rapport d'audit rendu le 23 avril 2019. Cette étude a révélé un sous dimensionnement et une non-conformité des charpentes existantes impliquant des travaux de reconstruction bien plus importants que ceux initialement envisagés.

A l'issue de cette étude de structure, une étude de faisabilité a été réalisée par le même cabinet de conception architecturale à la demande et sous la supervision de l'UNC. Cette étude, dont

<sup>42</sup> Annexe n° 41 : Rapport final de l'étude de structure réalisée par le cabinet STKL

le rapport final a été rendu au début du mois d'octobre 2019 ne fait apparaître aucune difficulté particulière et met en exergue les points suivants<sup>43</sup> :

- Un coût total estimatif du projet de 7.000.000 XPF (soit 58.660 €)
- Un calendrier estimatif des travaux de 6 mois à compter de la rédaction du Dossier de consultation et jusqu'à la livraison du bâtiment finalisé.

Au dernier trimestre 2019, deux conventions de partenariat ont été signées entre le Territoire et l'Université de Nouvelle-Calédonie portant respectivement sur :

- L'intégration de la salle d'e-formation du Territoire dans le cadre de la convention d'occupation des locaux du bâtiment de l'IUFM
- Le cofinancement des travaux pour la construction de la future salle d'e-formation avec une contribution de l'UNC à hauteur de 17 673 € (soit 2109.000 XPF) et du Territoire pour un montant de 40.987€ (soit 4.891.000 XPF)

Par ailleurs à la fin de l'année 2019, les éléments pour la rédaction du dossier de consultation ont été transmis par le cabinet STKL à l'UNC en prévision du lancement de la consultation qui doit être lancée au cours du premier trimestre 2020.

Les non conformités décelées au niveau de la charpente du bâtiment l'UNC implique la réalisation de travaux de plus grande envergure ayant des conséquences sur le calendrier de réalisation de la salle d'e-formation. Pour pallier à cet imprévu, il a été acté, par convention, au second trimestre 2019 qu'une salle de formation à distance provisoire serait installée dans la salle de réunion adjacente aux locaux du service des postes et télécommunications.

Aussi, des travaux de rafraîchissement de la salle de réunion du SPT ont été réalisés au troisième trimestre 2019. Ces travaux financés conjointement par le contrat de convergence et par le budget annexe de la stratégie numérique ont été les suivants :

- Des travaux de peinture
- Le remplacement de la porte d'accès au local
- Les travaux de remise en état et d'extension du réseau électrique.

Ces travaux ont été finalisés au mois d'octobre 2019<sup>44</sup>. La réception et l'installation des équipements mobiliers et informatiques a permis de finaliser et de rendre opérationnelle, à la fin du mois de décembre 2019, la salle d'e-formation provisoire du Territoire des îles Wallis et Futuna.

L'inauguration de la salle d'e-formation provisoire est prévue au mois de février 2020 en présence des partenaires et acteurs locaux. Parallèlement à la salle d'e-formation mise en place sur l'île de Wallis, la création d'une salle d'e-formation est envisagée, à la demande des conseillers territoriaux, sur l'île de Futuna. Sa faisabilité sera expertisée dans le courant de l'année 2020.

### ***3.2.3 Proposer une offre de formation adaptée au Territoire***

Q1 2019 – Une carte des formations à distance est élaborée

Le référent e-formation recruté en février 2019 a effectué un recensement des besoins en formation sur le Territoire. Ont ainsi été consultés les services et institutions suivantes :

- L'agence de santé des îles Wallis et Futuna

<sup>43</sup> Annexe n° 42 : Rapport final de l'étude de faisabilité réalisée par le cabinet STKL

<sup>44</sup> Annexe n° 43 : Documents relatifs à l'aménagement de la salle d'e-formation provisoire de Wallis et Futuna

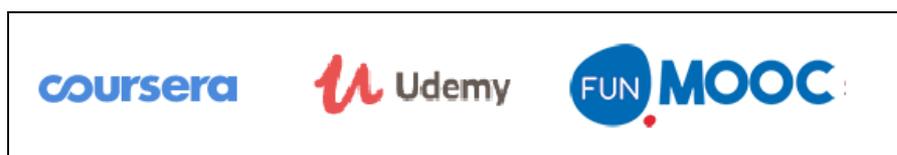
- L'Administration supérieure des îles Wallis et Futuna et ses services extérieurs (service de l'environnement et service des travaux publics)
- Les entrepreneurs et structures privées à travers la CCIMA
- Les associations sportives du Territoire à travers le CTOS
- Les demandeurs d'emplois et les personnes en recherche de formation à travers le SITAS
- Les élus locaux par le biais du directeur de l'Assemblée territoriale

Cette concertation a permis de faire émerger des besoins en formation qui ont été pris en compte dans la rédaction du catalogue de formation à distance.

Ce catalogue d'e-formation, non exhaustif, se divise en 17 rubriques parmi lesquelles : « langues vivantes », « ressources humaines », « bureautiques », « marketing » ou encore « développement Web »<sup>45</sup>.

Chacune de ces rubriques proposent une à dix formations, d'une durée de 1h à 40h ou pouvant s'étendre sur 6 mois pour les formations destinées à la préparation aux concours. Ces formations sont disponibles sur l'une des trois plateformes de formation à distance privilégiée par le Territoire :

- <https://www.coursera.org/>
- <https://www.udemy.com/>
- <https://www.fun-mooc.fr/>



Pour information, à l'issue d'une étude comparative menée par le référent e-formation, ces trois plateformes d'e-formation ont été retenues selon des critères de coût, d'ergonomie, de contenus et en fonction des différents retours d'expériences.

**Ce catalogue de formation à distance sera diffusé et mis en avant lors de l'inauguration de la salle de formation à distance prévu au mois de février 2020.**

Dans un premier temps l'objectif a été de familiariser les utilisateurs à la pratique de la formation à distance, totalement innovante pour le Territoire. Les formations proposées dans le catalogue d'e-formation sont, pour l'heure, essentiellement des formations certifiantes de courte durée.

Néanmoins, l'objectif à moyen et long terme est de pouvoir proposer aux wallisiens et futuniens des formations diplômantes en lien avec l'évolution des besoins en recrutement du Territoire.

Pour atteindre ses objectifs, le Territoire a accueilli du 20 au 23 novembre 2019, la Directrice Adjointe - Cheffe du département GEA de l'Institut Universitaire de Technologie de l'Université de Nouvelle-Calédonie pour préparer la mise en place du diplôme universitaire de gestion à Wallis et Futuna<sup>46</sup>.

<sup>45</sup> Cf : Annexe n° 39

<sup>46</sup> Annexe n° 44 : Rapport de la mission de Mme GRAVIER



Les publics visés par ce diplôme seraient les suivants :

- Les demandeurs d'emplois ou personnes en création d'entreprises 5 personnes ont été envoyés en formation par le SITAS entre 2018 et 2019 dans le domaine de la gestion (comptabilité / gestion des ressources humaines)
- Les salariés dans des entreprises du Territoire qui ont besoin d'une montée en compétence
- Les jeunes diplômés post-bac qui n'ont pas vocation à quitter le Territoire ou ceux qui attendent de partir faire des études universitaires en métropole ou en Polynésie française.

A la fin de l'année 2019, la maquette et le coût de ce diplôme était en cours d'élaboration par l'Université de Nouvelle-Calédonie pour un lancement à la rentrée 2020.

En 2020 le Territoire entend relever de nouveaux défis pour proposer toujours plus de formations à distance diplômantes et répondant aux besoins de la population :

- Accompagner les wallisiens et futuniens souhaitant obtenir un diplôme sans quitter le Territoire à travers notamment des dispositifs comme le CNED
- Répondre à l'appel à projet Campus connectés qui sera lancé au mois de janvier 2020 pour permettre aux jeunes de suivre des formations supérieures dispensées par différentes universités métropolitaines en restant sur le Territoire.

#### ***Q4 219 – 30 personnes sont formées sur le Territoire grâce à l'e-formation***

Le travail de prospection mené pour l'élaboration du catalogue des formations à distance a suscité un vif intérêt de la part des acteurs sollicité et contribué au lancement des e-formation sur le Territoire malgré l'absence de lieu dédié à l'e-formation.

A la fin du mois de décembre 2019, 30 personnes ont achevé le suivi de formations à distance, pour certains plusieurs formations puisque 50 certificats ont été recensés à Wallis et Futuna<sup>47</sup>.

Assisté du référent-formation les bénéficiaires des formations à distance ont pu suivre des modules de formations

- depuis leur ordinateur professionnel
- depuis leur domicile sur un ordinateur personnel
- depuis les ordinateurs mis à disposition dans la médiathèque de l'IUFM

La principale difficulté relevée par les utilisateurs a été d'accéder à un réseau internet suffisamment puissant pour permettre la lecture de contenus multimédias puisque les e-formation sont essentiellement constitué de contenus interactifs : vidéos, quizz, audio, animation flash.

---

<sup>47</sup> Annexe n° 45 : Certificats de suivi des formations à distance

Ainsi, près de 80 % des utilisateurs ont fait le choix d'utiliser l'un des 3 postes installés dans la médiathèque de l'IUFM pour bénéficier d'un environnement idéal et d'une connectivité adéquate.

Le retour des apprenants a été très positif, ils ont apprécié la souplesse des rythmes d'apprentissage permettant une organisation du temps de formation plus flexibles.

Parmi les candidats :

- 65 % sont des agents de l'Administration Supérieure. Ces derniers ont suivi des formations en bureautiques et environnement.
- 10 % sont des membres d'association ayant suivi des e-formation en anglais
- 10 % sont des membres du SITAS ayant émis le souhait de monter en compétence dans le domaine de l'économie sociale et solidaire
- 10 % sont des salariés du privés e-formés en comptabilité
- 5 % sont des membres de l'Agence de Santé ayant suivi des e-formations liés au secteur médical

#### ***Q4 2020 – 60 personnes sont formées sur le Territoire grâce à l'e-formation***

L'inauguration de la salle d'e-formation du Territoire, la promotion du catalogue des formations à distance ainsi que la mise en place de formations diplômantes permettront d'atteindre à horizon 2020, l'objectif de 60 personnes formées sur le Territoire grâce à l'e-formation.

De même, la création d'une salle d'e-formation envisagée sur l'île de Futuna doit contribuer à accroître l'engouement de la population pour ce dispositif innovant.

Par ailleurs, le Territoire travaille activement pour proposer une offre de formations diplômantes aux wallisiens et aux futuniens, un diplôme universitaire de gestion de l'Université de la Nouvelle-Calédonie devrait être proposé dans le courant de l'année 2020 et le Territoire candidatera à l'appel à projet « campus connectés » lancé par la caisse des dépôts et consignation en janvier 2020 en partenariat avec l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

#### ***Q4 2021 – Nombre de formations labellisées Grande Ecole du Numérique organisées sur le Territoire.***

Le Territoire des îles Wallis et Futuna souhaite s'inscrire dans le cadre de l'initiative « Grande école du numérique » lancée à l'échelle nationale par le Président de la République en 2015. Cette initiative doit permettre de répondre à l'augmentation des emplois à pourvoir dans le domaine du numérique en proposant des formations adaptées.

Cette volonté a fait l'objet d'une délibération portant accord de principe pour la création d'une Grande Ecole du Numérique sur le Territoire des îles Wallis et Futuna<sup>48</sup> adoptée par les élus de l'Assemblée territoriale au mois de juillet 2018.

En 2019, l'absence de lieu dédiée à la formation à Wallis et Futuna n'a pas permis au Territoire de concrétiser son souhait de proposer des formations spécifiques en présentiel dans le domaine du numérique.

---

<sup>48</sup> Annexe n° 46 : Délibération 18/AT/2018 du 04 juillet 2018

Néanmoins, le Territoire s'est associé au Régime du Service Militaire Adapté (RSMA) de Polynésie française pour qu'une place soit réservée à un wallisien ou un futunien dans la formation Web développeur mise en place en 2019 en partenariat avec l'école SIMPLON<sup>49</sup>.



Cette formation inclut une formation militaire et citoyenne (1 mois), une pré-qualification « Culture et techniques du numérique » (1,5 mois), un passage du permis de conduire (1 mois) et une formation développeur Logiciel/Web (7,5 mois), ainsi que des actions de renforcement des compétences de base et de préparation à l'emploi.

Lors de la campagne de recrutement organisée en décembre 2019, les jeunes wallisiens et futuniens avaient la possibilité de candidater pour cette formation. Malheureusement aucune candidature pour cette formation n'a été déposée. Sur les 5 jeunes candidats retenus au service militaire adapté, les voies choisies ont été la sécurité, le commerce et l'agriculture.

Les actions de communication devront être renforcées en 2020 pour orienter les jeunes du Territoire vers les métiers et les formations d'avenir notamment celles dans le secteur du numérique.

### 3.3 Reconnaître les compétences informatiques

#### 3.3.1 Certifier les compétences informatiques

- Q4 2019 – Un dispositif de certification des compétences informatiques est mis en place

Le Territoire assure la promotion du dispositif PIX mis en place à l'échelle nationale. Ce dispositif de certification des compétences informatiques s'adresse à tous les citoyens français et francophones (élèves, étudiants, professionnels, demandeurs d'emploi, etc.) qui souhaitent mesurer, développer et valoriser leurs compétences numériques.

L'obtention du PIX a été intégrée au catalogue des formations à distance de Wallis et Futuna dans la rubrique « Informatique ». Si aucun candidat n'a été recensé sur l'année 2019, ce dispositif fera l'objet d'une vaste promotion auprès des jeunes bacheliers en attente de poursuite d'études vers la métropole inscrit dans « le parcours étudiant » qui sera mis en place à la rentrée de février 2020.

#### « Le parcours étudiant »

Pour répondre au constat d'échec des étudiants wallisiens et futuniens dans l'enseignement supérieur, un dispositif de préparation et d'accompagnement des nouveaux bacheliers a été élaboré dans le courant de l'année 2019 et sera mis en place dès la rentrée de février 2020 : « le parcours étudiants ».

<sup>49</sup> Annexe n° 47 : Document relatif au recrutement RSMA de Polynésie française

Pour mettre à profit les mois de carence entre l'obtention du baccalauréat en décembre et la rentrée scolaire de septembre de l'année N+1 en métropole, des sessions de formations en présentiel et à distance sont proposés aux futurs étudiants pour :

- Les orienter dans les démarches administratives
- Renforcer leur compétence en informatique
- Appréhender leur nouvel environnement et le monde de l'entreprise et de l'emploi
- Leur donner les outils pour réussir : outils d'organisation, de gestion du temps ou encore pour la recherche d'information.

Parmi les différents modules proposés, il est intéressant de mentionner le module de e-formation destinés aux étudiant ERASMUS venant étudier en Métropole, l'obtention de certifications informatiques sur la plateforme PIX pour accroître la maîtrise des usages d'internet et des logiciels de bureautiques<sup>50</sup>.

---

<sup>50</sup> Annexe n° 48 : Documents relatifs à la mise en place du parcours étudiant à la rentrée 2020

## OBJECTIF N° 4 – FAIRE DE L'ADMINISTRATION UN FACILITATEUR DE DEVELOPPEMENT

### 4.1 Instaurer une confiance numérique

#### 4.1.1 Réaliser une campagne de communication

##### *Q4 2019 – 1 Action de communication est réalisée par an*

Une campagne de sensibilisation aux risques d'internet a été menée dans le courant de l'année 2019 par les services du Cabinet du Préfet en collaboration avec les services de France Télévision. Contrairement à la campagne de communication menée en 2018 relative aux paiements sans risques sur internet, à la sécurisation des adresses mail ou encore à la mise en place d'un contrôle parental pour surveiller la navigation des enfants, cette campagne a été centrée sur les risques d'une utilisation prolongée des outils numériques et informatiques par les enfants.

Cette campagne, réalisée par les élèves des écoles primaires de Wallis et Futuna, traduite en langue wallisienne et futunienne a été diffusée au dernier trimestre 2019<sup>51</sup>.

##### *Q4 2020 – 1 Action de communication est réalisée par an*

D'autres actions de communication, en lien avec le plan de communication transmis en 2017, seront mises en œuvre sur l'année 2020 en lien notamment avec l'utilisation des réseaux sociaux.

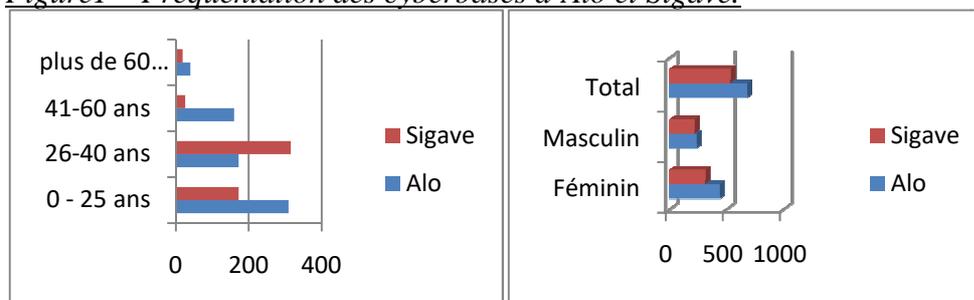
#### 4.1.2 Favoriser le relai à travers les associations

##### *Q4 2018 – La convention portant sur la valorisation des cyberbases est signée*

La convention pluriannuelle d'objectifs dans le domaine de la jeunesse et des sports a été signée le 07 août 2018 entre l'État, le Territoire des îles Wallis et Futuna et l'association territoriale pour l'emploi sportif et socio-éducatif (ATESS) en charge de la gestion et de l'animation des cyberbases.

Sur l'année 2019, à Futuna un espace numérique a été aménagé dans chacun des deux royaumes : Alo et Sigave avec 5 ordinateurs neufs pour l'un et 4 pour le second. Le public accueilli est assez hétérogène avec une priorité pour la réalisation de CV ou la constitution de dossiers scolaires ou dossiers de candidature à des emplois<sup>52</sup>.

*Figure 1 – Fréquentation des cyberbases d'Alo et Sigave.*



<sup>51</sup> Annexe n° 49 : Rapport d'activité des services du cabinet du Préfet pour l'année 2019

<sup>52</sup> Annexe n° 50 : Rapport d'activité du Service Territorial de la Jeunesse et des Sports pour l'année 2019

A Wallis, les équipements informatiques ont été acquis pour les cyberbases de Hahake et Hihifo. Néanmoins l'année 2019 a mis en exergue que d'une part que le local partagé à Hahake entre l'ATESS et l'association en charge du recrutement des jeunes pour le service militaire ne favorisait pas la fréquentation de cet espace et d'autre part, que l'ouverture de la cyberbase de Hihifo ne pouvait pas se maintenir pour des raisons financières.

Figure 2 – Fréquentation de la cyberbase de Hahake

	0 - 25 ans	26-40 ans	41-60 ans	plus de 60 ans	TOTAL
Hahake	72	16	3	1	92

Des changements sont à prévoir sur l'année 2020 puisque la création d'une mission d'insertion jeunesse est à l'ordre du jour avec le recrutement d'un chargé de mission à Wallis et le local pourrait comprendre un espace numérique avec des ordinateurs en libre accès.

En complément, pour mettre à disposition du plus grand nombre les outils numérique acquis, il est prévu d'organiser des animations décentralisées dans les différents districts :

- En faveur des personnes âgées lors de la semaine bleue
- En faveur des personnes en situation de handicap lors des états généraux du handicap
- A la demande des associations sur présentation de projet.

#### *Q4 2019 – 1 réunion d'information est organisée par an avec les associations*

La réunion d'information et de sensibilisation aux risques et bonnes pratiques d'internet pour l'année 2019 a réuni les différentes entreprises du Territoire au Fale de la République de l'Administration supérieure le 11 juin 2019.

Cette réunion d'information sur le thème « les bonnes pratiques numériques en entreprise ». a été animée par monsieur Nicolas ABADIE, Délégué académique au numérique au Vice-Rectorat qui a proposé une présentation dynamique puis un temps d'échanges avec les représentants d'entreprise présents<sup>53</sup>.

Tous les entrepreneurs du Territoire étaient conviés à participer et environ une dizaine de personnes ont répondu présentes.

#### *Q4 2020 – 1 réunion d'information est organisée par an avec les associations*

Une nouvelle réunion d'information sera programmée dans le courant de l'année 2020 par les services du Cabinet du Préfet possiblement avec l'association des parents d'élèves.

## **4.2 Rendre accessibles les archives du Territoire**

### **4.2.1 Créer une salle dédiée à la numérisation des archives**

#### *Q4 2018 – L'étude pour la réalisation du bâtiment des archives est lancée*

Le choix du prestataire chargé de l'étude pour la réalisation du futur bâtiment des archives de Wallis et Futuna a été effectué au mois de juillet 2018 et l'étude pour la réalisation du bâtiment a

<sup>53</sup> Annexe n° 51 : Documents relatifs à la réunion d'information qui s'est déroulée en juillet 2019

démarré au mois d'août 2018.

La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage comprend 5 phases qui sont les suivantes :

- L'étude préalable
- L'étude de faisabilité
- Programmation de la solution retenue
- Réalisation du DCE et assistance au choix du MOE
- Suivi des études de conception et de validation

Les phases 1 et 2 relatives ont été réalisées sur l'année 2018. La phase 3 relative à la programmation de la solution retenue a été lancée et achevée en 2019. Le projet retenu, comprenant deux bâtiments, un pour Wallis d'une surface utile de 1087m<sup>2</sup> et l'autre pour Futuna de 675m<sup>2</sup> pour un montant total de 5.656.500€ (3.505.020€ pour le bâtiment de Wallis et 2.151.480€ pour le bâtiment de Futuna). Le dossier a été transmis au Service Interministériel des Archives de France (SIAF) et au Ministère de la Culture pour validation des cofinancements.

La phase 4 du projet : réalisation du dossier de consultation des entreprises et le lancement du concours MOE sera amorcée une fois que les cofinancements de l'Etat seront validés<sup>54</sup>.

### *Q3 2019 – Une salle dédiée à la numérisation des archives est créée et équipée*

Le service territorial des affaires culturelles a obtenu lors du comité de pilotage du mois de juillet 2018 une enveloppe de 20.000€ pour la réalisation de deux salles de numérisation des archives, l'un à Wallis et la seconde à Futuna.

Sur l'année 2019, du mobilier et des équipements informatiques ont été acquis pour la création de salles de numérisation des archives. A la fin de l'année 2019, les équipements ont été réceptionnés et des travaux de réaménagement, notamment de peinture étaient en cours pour permettre aux deux salles d'être pleinement opérationnelle au 1<sup>er</sup> trimestre 2020<sup>55</sup>.



Matériel Informatique pour la numérisation



Local Wallis en cours de travaux

### *Q4 2019 – 2 Agents sont chargés de la numérisation des archives*

<sup>54</sup> Annexe n° 52 : Rapport d'activité du service des archives pour l'année 2019

<sup>55</sup> Annexe n° 53 : Documents relatifs à l'aménagement de deux salles de numérisation des archives à Wallis et à Futuna

La création du service des archives a été actée lors de la session administrative de l'Assemblée territoriale du mois de juin 2018. Ce nouveau service, créé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, a pour attribution d'appliquer la réglementation des archives territoriales votée par délibération du 04 juillet 2018, de proposer des modifications ou aménagement de cette réglementation, et de centraliser la documentation produite par le Territoire.<sup>56</sup>

Pour structurer ce service, un chef du service des archives a été recruté au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et deux engagés du service civique chargés notamment de la numérisation des archives ont été recrutés à compter du mois de juillet 2019. En complément des recrutements réalisés à Wallis, le recrutement d'un magasinier du service des archives a été lancé à la fin de l'année 2019 pour structurer l'antenne du service des archives à Futuna.

#### *Q4 2019 – La numérisation des archives débute*

#### *Q4 2021 – 30% des archives sont numérisées et mises en ligne*

La numérisation des archives a débuté à la fin de l'année 2019 avec la numérisation des Journaux Officiels de Wallis et Futuna (JOWF) des années 1961 à 2009. Les fichiers sont sauvegardés et accessibles auprès du service territorial des archives.

Elle se poursuivra sur les années 2020 et 2021 avec les autres JOWF et la numérisation des ressources du fond de l'état civil.

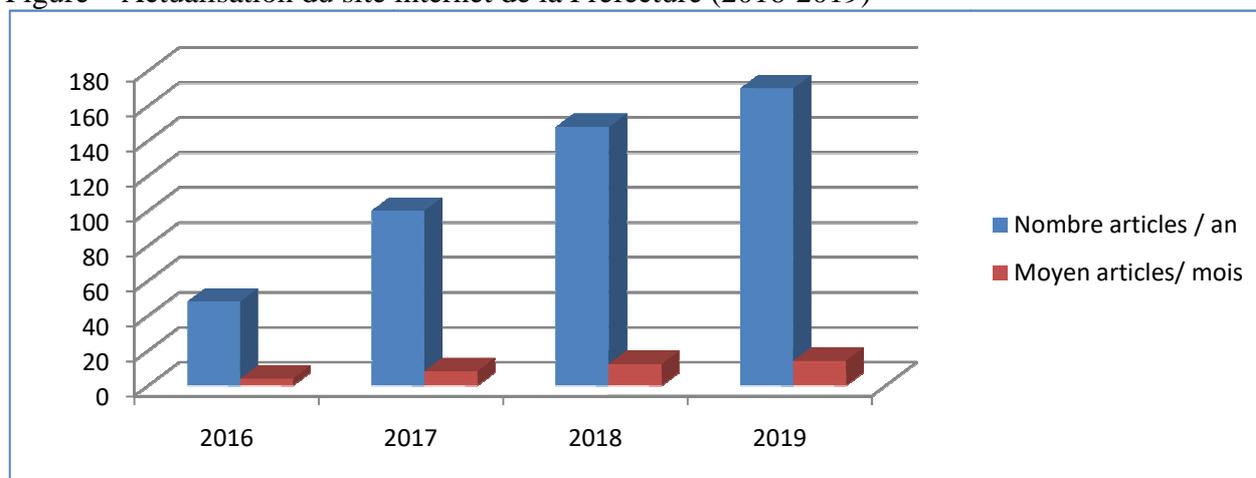
### **4.3 Dématérialiser les démarches administratives**

#### **4.3.1 Moderniser le site de l'Administration**

#### *Q4 2016 – Le site internet de l'Administration est modernisé et actualisé régulièrement*

Le site internet de la Préfecture des îles Wallis et Futuna modernisé et mis à jour dans le courant de l'année 2016 fait l'objet d'une actualisation régulière. Sur l'année 2019, le site internet de la Préfecture des îles Wallis et Futuna fait état de 170 articles publiés dans l'onglet « actualités » entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2019.

Figure – Actualisation du site internet de la Préfecture (2016-2019)



<sup>56</sup> Annexe 54 : Délibérations de l'Assemblée créant le service des archives et adoptant la réglementation des archives

L'actualisation plus régulière du site internet de la préfecture se traduit par un intérêt croissant des wallisiens et futuniens. Les statistiques de consultation de ne sont pas disponibles pour l'année 2019 néanmoins les rubriques les plus visitées restent identiques à celles de l'année 2018 : les recrutements, les articles d'actualités, le détail des services de l'Etat et du Territoire ainsi que les démarches administratives.

Il convient également de noter que la Préfecture des îles Wallis et Futuna a choisi de renforcer sa présence en ligne à travers les réseaux sociaux et l'ouverture d'une page Facebook au nom du Préfet des îles Wallis et Futuna en 2018. A la fin de l'année 2019, cette page comptait près de 1500 abonnés

#### **4.3.2 Faciliter les procédures administratives en ligne**

- Q2 2021 – 1 télé procédure est mise en place

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Territoire des îles Wallis et Futuna a mis en place une expérimentation pour étendre les procédures de dématérialisation applicables en France métropolitaine bien qu'elles ne soient pas étendues à Wallis et Futuna.

- La dématérialisation des marchés de tous les marchés Etat et Territoire sur la plateforme des achats de l'Etat (PLACE) :
  - 1) Possibilité de télécharger en ligne les dossiers de consultation
  - 2) Possibilité de déposer une offre en format électronique

A la fin de l'année 2019, 100% des retraits de dossiers se font en ligne et 5-7% des offres sont déposées sur la plateforme principalement par les entreprises situées hors du Territoire, généralement en Nouvelle Calédonie ou en France métropolitaine.



- La dématérialisation de la procédure de règlement des factures pour les dépenses imputées sur un budget Etat avec la possibilité pour les entrepreneurs de saisir en ligne leur facture et un lien direct avec le logiciel CHORUS.

Pour accompagner les entrepreneurs, un poste informatique a été mis à disposition du public dans l'un des bureaux du service des finances. Les entrepreneurs peuvent ainsi effectuer les démarches administratives dématérialisées et bénéficier de l'accompagnement et de l'appui d'un agent du service des finances.

#### **4.4 Former les agents de l'Administration**

##### **4.4.1 Sensibiliser et former les agents au numérique**

###### **Q2 2019 – 1 session de formation organisée pour les agents de l'Administration**

Un appel à candidature a été lancé au début de l'année 2019 par le service des ressources humaines

après de tous les services du Territoire pour recenser les besoins de formations. A la suite de cela, une session de formation sur la maîtrise des outils bureautiques et informatiques a été organisée de juillet à décembre 2019 pour les agents de l'Administration supérieure<sup>57</sup>.

23 agents de l'Administration supérieure ont pu bénéficier de formations en ligne de type MOOCs et obtenir leur certificat attestant du suivi de formation :

- Deux agents du service des Affaires Maritimes Ports Phares et Balises
- Deux agents du service des Travaux Publics
- Deux agents du service des Affaires Economiques et du Développement
- Quatre agents du service des finances
- Trois agents du service des Ressources Humaines
- Quatre agents du service de la Règlementation et des Elections
- Trois agents du service de la logistique
- Deux agents des services du Cabinet du Préfet
- Un agent du Service de Coordination des Politiques Publiques et du Développement

Les agents de l'Administration ont suivi ces formations à la fois sur leur poste professionnel mais également dans les ordinateurs mis à disposition dans la médiathèque de l'UNC dans le bâtiment de l'ancien IUFM.

### ***Q2 2020 – 1 session de formation organisée pour les agents de l'Administration***

De nouvelles formations en ligne seront organisées sur l'année 2020 pour les agents de l'Administration supérieure en lien avec le management, le système d'Information Géographique ou encore la méthodologie d'organisation pour les secrétaires des différents services territoriaux. L'inauguration et la mise en service de la salle de formation provisoire dans les locaux du Service des Postes et Télécommunications à Wallis permettra de faciliter le suivi des formations à distance et de former de plus gros effectif.

## **4.5 Actualiser le SIG**

### **4.5.1 Actualiser la base des données géographiques**

#### ***Q2 2019 – La base de données est actualisée***

Le Service des Travaux Publics référent compte trois agents au sein de la section patrimoine en charge de l'actualisation de la base de données du système d'information géographique (SIG) dont l'assistant patrimonial recruté au mois de juillet 2019 pour remplacer le départ d'un collaborateur à la fin de l'année 2018.

Sur l'année 2019, le service des travaux publics a acquis différents équipements tels que des onduleurs ou des outils de stockage de données, des logiciels mais également des images de Wallis et Futuna pour actualiser les fonds de cartes que le Territoire avait à disposition depuis 2004.

L'actualisation de la base de données SIG est en évolution et développement constants et à la fin de l'année 2019, les recensements suivants étaient intégrés :

- Les poteaux incendie existants et ceux prévus dans le cadre du projet de déploiement des poteaux incendie pour l'année 2020-2021
- L'ensemble des routes Wallis et de Futuna
- Les panneaux routiers et les informations culturelles
- Les carrefours ayant un impact sur la route territoriale n°1

---

<sup>57</sup> Annexe n° 55 : Rapport d'activité du service des ressources humaines pour l'année 2019

- Le recensement des villas et des propriétés appartenant à l'Etat
- Les bâtiments scolaires publics et les internats

Ces actualisations se poursuivront sur les années à venir avec notamment la poursuite des entrées charretières pour les routes territoriales 2 et 3<sup>58</sup>.

#### 4.5.2 Mettre en ligne les données SIG

- Q2 2019 – Les données SIG sont mises en ligne

Les données du Système d'information géographique sont disponibles en ligne, en format Pdf, sur le site internet de la Préfecture. Néanmoins, bien que les données soient disponibles, elles pourraient être davantage exploitées et utilisées si elles étaient disponibles sur une plateforme spécifique dédiée au SIG.

Ainsi, le financement d'une étude de faisabilité pour la création d'une plateforme internet dédiée au SIG a été autorisé lors du comité de pilotage du 25 septembre 2019. L'étude réalisée par le cabinet THETIS WF a été lancée à la fin de l'année 2019. Le rapport de cette étude, attendu pour le début de l'année 2020 doit proposer différentes solutions envisageables pour la réalisation du projet ainsi que la rédaction d'un cahier des charges.

---

<sup>58</sup> Annexe n° 56 : Rapport d'activité du service des travaux publics pour l'année 2019

## OBJECTIF N°5 – SOUTENIR L'INSERTION DE WALLIS ET FUTUNA DANS SON ENVIRONNEMENT REGIONAL

### 5.1 Renforcer la coopération régionale

#### 5.1.1 Renforcer la présence du Territoire dans les instances régionales

*Q4 2019 - +2 organisations régionales dans laquelle le Territoire est représenté*

*Q4 2020 - +3 organisations régionales dans laquelle le Territoire est représenté*

L'année 2018 a vu se concrétiser les différentes demandes d'adhésions formulées par le Territoire avec l'adhésion avec l'intégration en mai 2018 de Wallis et Futuna à la Commission du transport maritime du Pacifique central (CPSC), les adhésions en septembre 2018 au Forum des îles du Pacifique en tant que membre associé et en octobre 2018 et à l'organisation touristique du Pacifique (SPTO) ou encore l'admission de Wallis et Futuna comme neuvième membre du groupement des leaders polynésiens (PLG).

Les indicateurs relatifs au renforcement de la présence du Territoire dans les instances régionales prévus à horizon 2020 ont été atteints à la fin de l'année 2018. Sur l'année 2019, le Territoire a pu ainsi être représenté aux différents sommets et réunions organisées par les organisations régionales qu'il a intégrées<sup>59</sup> :

- Le 49<sup>e</sup> Comité des Représentants des Gouvernements et Administrations (CRGA) et la 11<sup>e</sup> conférence de la Communauté du Pacifique Sud (CPS) qui ont eu lieu du 17 au 21 juin 2019 en Nouvelle-Calédonie.
- Le 50<sup>e</sup> sommet du FIP qui s'est déroulé à Tuvalu du 13 au 16 août 2019 sous le thème « Assurer notre avenir dans le Pacifique ».
- La sixième réunion annuelle de la CPSC qui s'est déroulée du 19 au 21 août 2019 à Fidji.
- La 29<sup>e</sup> conférence du PROE et réunions connexes du 29 août au 26 septembre 2019 à Apia, au Samoa que le Président David Vergé a signé une déclaration d'intention entre le territoire et le PROE et les conventions entre le Territoire et le PROE dans le cadre du programme PROTEGE.
- La 29<sup>e</sup> réunion du Conseil des ministres du Tourisme du Pacifique du 30 septembre au 4 octobre 2019 à Niue
- Conférence du groupe des Parlements des îles du Pacifique qui a porté sur « l'économie bleue durable » dans le cadre du PLG pour débattre entre autre sur la résilience de l'océan Pacifique et l'avenir de la pêche.

Le Territoire a également eu l'opportunité d'accueillir des délégations régionales à Wallis et Futuna :

- Sur invitation de la CCIMA, les représentants de l'organisation du tourisme dans le Pacifique Sud (SPTO) se sont rendus à Wallis du 22 au 29 juillet 2019. Durant la semaine sur place l'équipe de la SPTO a rencontré de potentiels membres du secteur privé, découvert les activités et infrastructures touristiques, dirigé des formations et fourni des informations sur les services dont bénéficient les États membres de l'organisation.
- Une équipe du Programme océans et services maritimes de la CPS, qui tient lieu de Secrétariat de la Commission des transports maritimes du Pacifique central (CPSC) s'est

<sup>59</sup> Cf : Rapport annuel d'exécution de la stratégie numérique pour l'année 2018

rendue en mission sur le Territoire du 2 au 9 décembre 2019 avec pour objectif de réaliser une analyse économique de la Commission des Transports Maritimes du Pacifique Central.

- Le Directeur Général du PROE M. Kosi LATU accompagné de 3 de ses agents se sont rendus à Wallis du 4 au 6 mai 2019 pour présenter les enjeux majeurs pour la région en matière de biodiversité et de changement climatique et identifier un cadre renforcé de collaboration entre le territoire de Wallis et Futuna et le PROE sur la base des enjeux identifiés.

Le Territoire a également prospecté de nouvelles opportunités dans la région et poursuivi ces ambitions d'adhésion pour assurer son développement économique :

- **La South Pacific Cruise Alliance (SPCA)** : Une délégation du Territoire s'est rendu à Miami dans le cadre du « Seatrade Cruise Global 2019 » salon international et conférence sur l'industrie de la croisière planifié du 8 au 11 avril 2019. La mission au salon *Seatrade Cruise Global* de Miami avait pour but principal d'entériner l'adhésion du Territoire à la *South Pacific Cruise Alliance (SPCA)*, initiée par l'Assemblée Territoriale suite aux recommandations d'Atout France.
- **Le Forum des îles du Pacifique** : Le Territoire a demandé à devenir membre de plein droit au forum des îles du Pacifique et cette demande devrait être étudiée lors du prochain sommet qui aura lieu en août 2020 au Vanuatu<sup>60</sup>.

### 5.1.2 Développer les relations avec les Territoires voisins

L'année 2019 a marqué le renforcement des partenariats entre les Territoires franco-français mais également la poursuite et le développement de nouveaux partenariats avec les pays anglophones voisins.

**Q4 2019 - + 4 partenariats, nouveaux projets et/ou actions régionales incluant le Territoire des îles Wallis et Futuna**

**Q4 2020 - +6 partenariats, nouveaux projets et/ou actions régionales incluant le Territoire des îles Wallis et Futuna**

En 2016, il n'existait qu'un cadre de partenariat entre le Territoire des îles Wallis et Futuna et la Nouvelle-Calédonie « l'Accord particulier ». Cet accord doit se décliner en conventions de partenariat opérationnelles entre les services des différents Territoire.

En 2016 : quatre conventions de partenariats ont été signées : trois dans le secteur de la santé et une avec le service territorial de l'environnement et à la fin de l'année 2019, on note la signature de onze nouvelles conventions opérationnelles de partenariat dans des secteurs variés détaillées ci-après <sup>61</sup>:

Années	Partenaires WF	Partenaires de NC	Intitulé du projet	Observations
2016	Agence de santé (AdS) de WF	Gouvernement de NC	Convention cadre de coopéra° entre la NC et l'AdS	

<sup>60</sup> Annexe n° 57 : Rapport d'activité sur la coopération régionale pour l'année 2019

<sup>61</sup> Annexe n° 58 : Tableau de suivi des conventions de l'Accord particulier avec la Nouvelle-Calédonie

2016	Agence de santé (AdS) de WF	Caisse d'allocation familiale et accidents du travail (CAFAT)	Convention de coopération entre la CAFAT et l'AdS	
2016	Agence de santé (AdS) de WF	Centre hospitalier territorial (CHT) de Nouvelle-Calédonie	Convention de coopération entre le CHT de NC et l'AdS	
2016	Service territorial de l'environnement de WF	CCI-NC (+ ADEME)	Convention de prestation de service – Opération collective de pré-diagnostic et visite énergétiques des entreprises	
2017	Service territorial de l'environnement de WF	Conservation internationale	Profil des écosystèmes de WF	
2017	Service des Postes et Télécommunications de WF	Office des Postes et Télécommunications de NC	Partenariat entre le Territoire des îles WF et l'OPT NC	
2019	Direction des services de l'agriculture de WF (DSA)	Chambre de l'agriculture de la NC, Lycée agricole Michel ROCARD, Direction de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement de NC	Stage d'insertion professionnelle pour les élèves du lycée agricole de WF (Aide à la formation professionnelles des jeunes)	Convention en vigueur signée le 25/03/2019
2019	Service territorial de la jeunesse et des sports de WF	Gouvernement de NC	Formation au Bafa et Bafd de 6 animateurs de WF	Convention en vigueur signée le 25/03/2019
2019			Intégration des jeunes rugbymen Wallisiens et Futuniens au "pôle espoir" de Nouvelle-Calédonie	Convention en vigueur signée le 25/03/2019
2019			Création d'un centre d'animation pour les jeunes	Convention en vigueur signée le 25/03/2019
2019	Service des Pompiers Circonscription	Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques de NC	Formation des sapeurs-pompiers de Wallis et Futuna	Convention en vigueur signée le 25/03/2019
2019	Service des travaux publics	Direction des Infrastructures, de la Topographie et des	Assistance technique et financière de la NC	Convention en vigueur signée le 25/03/2019

		Transports Terrestres		
2019	CCIMA	Gouvernement de NC	Falé des entreprises	Convention en vigueur signée le 25/03/2019
2019	CCIMA	Chambre d'Agriculture de Nouvelle Calédonie	Protocole d'accord	Création d'un réseau de chambres du Pacifique incluant également les partenaires de Polynésie française (CAPL), Vanuatu (Vanuatu Primary Producers Authority) et Fiji (Fiji Crop and Livestock Council)
2019	CCIMA	Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle Calédonie	Convention de Partenariat pour favoriser le développement économique et la formation des jeunes et professionnels de Wallis et Futuna	Convention signée le 26/06/2019

Une nouvelle convention cadre de partenariat en faveur du développement économique, social et culturel a été signée le 27 février 2019 pour une durée de cinq ans entre le Territoire des îles Wallis et Futuna et la Polynésie française. Elle devra être déclinée en conventions opérationnelles par secteurs<sup>62</sup>.

La volonté de signer de nouvelles conventions cadre de partenariat

- **Projet de convention cadre de partenariat entre Wallis et Futuna et les îles Fidji<sup>63</sup>**  
L'Assemblée territoriale souhaite davantage intégrer le Territoire dans son environnement régional, en particulier avec les îles Fidji. À cet égard, elle s'est prononcée en faveur de la signature d'une convention de coopération avec les îles Fidji. Au cours de son déplacement à Fidji en mai 2019, le Président de l'Assemblée territoriale a rencontré l'Ambassadeur de France à Suva pour obtenir l'accord de l'état français pour la signature de cette convention cadre dont le projet a été approuvé par les services du ministère fidjien des affaires étrangères.
- **Projet de convention de partenariat entre le Parlement du Vanuatu et le Territoire**  
L'Assemblée territoriale a émis le vœu qu'une convention de partenariat soit conclue entre le Parlement du Vanuatu et le Territoire des îles Wallis et Futuna dans des domaines liés aux enjeux régionaux et aux échanges d'expériences institutionnelles. Une déclaration d'intention a été signée en mars 2019 à l'issue de la venue à Wallis d'une délégation du Vanuatu menée

<sup>62</sup> Annexe n° 59 : Convention cadre de partenariat entre Wallis et Futuna et la Polynésie Française

<sup>63</sup> Annexe n° 60 : Documents relatifs à la convention de partenariat entre Wallis et Futuna et les îles Fidji

par le Président du Parlement de la République du Vanuatu, Monsieur SIMON Esmon du 18 au 22 mars 2019<sup>64</sup>.

### Le maintien des relations existantes

#### - **L'Accord particulier :**

Une délégation de la Nouvelle-Calédonie conduite par le Président Philippe Germain accompagné de certains de ses collaborateurs s'est rendue sur le Territoire du 22 au 25 mars 2019. Ils sont allés à la rencontre du monde économique et du secteur primaire et ont assisté le 25 mars à la 4<sup>ème</sup> commission de suivi de l'Accord Particulier en vigueur. Une nouvelle mission a été organisée sur le Territoire du 11 au 16 novembre 2019 à la suite du changement de Présidence en Nouvelle Calédonie pour discuter du projet d'avenant à cet accord cadre qui ne correspond plus totalement à la réalité et aux perspectives de coopération entre l'Etat, Le Territoire et la Nouvelle-Calédonie.

- **Le Direct Aid Program (DAP) avec le Consulat Australien :** Ce programme est une « aide publique au développement » du gouvernement australien. Il est géré par le Consulat australien en Nouvelle-Calédonie pour la région du Pacifique. L'aide attribuée varie de 100 000XPF à 2 000 000XPF et s'adresse uniquement aux associations de type loi de 1901. Chaque année, le Consulat australien de la Nouvelle-Calédonie lance un appel à projets à Wallis et Futuna. Depuis 2008, 18 projets associatifs de Wallis et Futuna ont été financés par ce programme et ce, dans de nombreux domaines. Le consul général d'Australie à Nouméa, Monsieur Paul Wilson est venu sur le Territoire du 15 au 20 avril 2019 et le Territoire a eu le plaisir d'accueillir Madame la Consule générale adjointe d'Australie, Chiara Porro, pour une visite officielle du 19 au 24 août 2019<sup>65</sup>.

- **Le renforcement des relations avec la Nouvelle-Zélande :** Deux actions méritent d'être mentionnées, d'un part l'organisation par la CCIMA dans le courant de l'année 2019 des examens pour deux candidats au programme de formation professionnelle de la Nouvelle-Zélande qui n'ont malheureusement pas aboutis à l'intégration dans le programme de formation. D'autre part le financement par la Nouvelle-Zélande de cuves pour le projet GIJ installées en 2019.

## 5.2 Assurer la visibilité du Territoire

### 5.2.1 Promouvoir le Territoire

#### *Q2 2019 – La stratégie de promotion du Territoire est élaborée et relayée en ligne*

Il convient tout d'abord de rappeler que la promotion du Territoire relève des missions du chargé de Mission Tourisme, affecté au service des affaires économiques et du développement (SAED). Ce nouveau poste, bien que budgété puis approuvé par l'Assemblée Territoriale (AT) lors de la session administrative du 05 juillet 2018, n'a finalement été pourvu qu'au mois de février 2019.

La mission première confiée au chargé de mission du tourisme est d'élaborer une stratégie pour poser les bases du développement touristique des îles Wallis et Futuna. Cette stratégie doit permettre (entre autres) d'identifier les cibles à atteindre pour accroître la fréquentation

<sup>64</sup> Annexe n° 61 : Déclaration d'intention sur le partenariat entre le Vanuatu et Wallis et Futuna

<sup>65</sup> Annexe n° 62 : Bilan du Direct Aid Program

touristique du Territoire. Au regard de ces éléments, l'élaboration d'une stratégie de promotion du Territoire ne pouvait intervenir qu'en aval de l'identification de ces cibles et des différents objectifs fixés par la stratégie.

Il a ainsi été décidé d'inclure la stratégie de promotion au sein de la stratégie du tourisme, en y consacrant une partie dédiée en deux volets : le premier consacré à la promotion « traditionnelle » et un second mettant en avant les différents outils numériques qu'il convient d'utiliser pour promouvoir la destination. La promotion d'un Territoire étant un enjeu majeur et essentiel au développement touristique, cela permet de ne créer qu'un seul document, où les actions de promotion préconisées servent directement les objectifs globaux de développement touristique.

La stratégie du tourisme en cours de finalisation doit être présentée pour avis au Conseil Territorial Tourisme (CTT) de Wallis et Futuna créé par délibération de l'Assemblée territoriale du 4 décembre 2019 et qui réunit les professionnels du secteur et acteurs locaux. La stratégie sera ensuite soumise pour approbation lors de la session extraordinaire de l'Assemblée territoriale programmée dans le courant du mois d'avril 2020<sup>66</sup>.

Selon le rapport élaboré par Atout-France, le travail relatif à la visibilité du Territoire doit se décliner en deux actions portant sur :

- la création de documents d'information et un site internet de la destination
- le développement d'un plan d'action pour « aller chercher » les différentes clientèles.

Le plan d'action est donc déjà établi dans la stratégie du tourisme et la création d'un site internet dédié au tourisme (en collaboration avec la CCIMA) est en cours. Celui-ci devrait être mis en ligne à la fin du premier semestre 2020. La création de documents d'information (cartes touristiques, brochures..) est également en cours et des vidéos promotionnelles de Wallis et Futuna ont déjà été réalisées.

- Q2 2019 – Le portail internet de promotion du Territoire est opérationnel



Le portail promotionnel du Territoire dont le contenu a été travaillé par la CCIMA et la société SAZY de Nouvelle-Calédonie à la fin de l'année 2018 a été présenté aux acteurs locaux et aux autorités du Territoire le 8 février 2019.

Il a été mis en ligne dans le courant du mois de février 2019. Conçu en langues françaises et anglaises. Il comporte quatre rubriques : « Découvrir », « Voyager », « investir » et « s'installer ».

L'adresse internet du site internet est la suivante: <https://www.wallis-et-futuna.wf/>

<sup>66</sup> Annexe n° 63 : Délibération créant le conseil territorial du tourisme

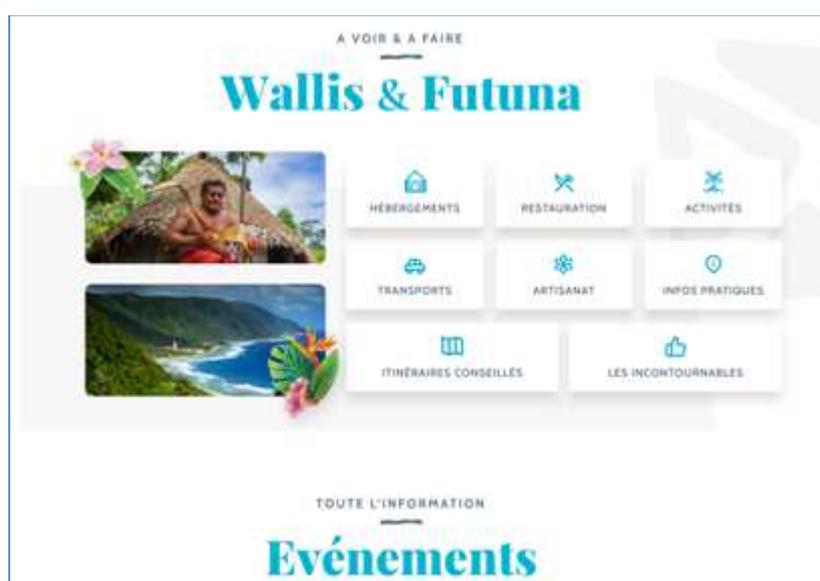


A noter que depuis le début du mois de janvier 2020, la traduction en wallisien des différentes rubriques du portail promotionnel est disponible. La version futunienne en cours de finalisation sera disponible dans le courant de l'année 2020.

À la fin de l'année 2019 le portail promotionnel du Territoire des îles Wallis et Futuna avait été consulté plus de 7.400 fois. Un travail de référencement est toujours en cours pour assurer le renvoi depuis les principaux sites d'information du Territoire : Wallis et Futuna la 1ère, le site internet de la Préfecture et celui des services locaux tels que le Service des Postes et Télécommunications et le Service Territorial de la Statistique et des Études Économiques.

### Q2 2019 - Le site internet de l'office de tourisme est opérationnel

Le devis pour la réalisation du site internet de l'office de tourisme de Wallis et Futuna a été signé en 2019 et la maquette de ce site internet travaillé et validé à la fin de l'année 2019.



Le site n'est pas opérationnel à la fin de l'année 2019 puisque les contenus des différentes rubriques sont encore en rédaction. Il convient néanmoins de noter que les élus locaux ont fait du développement du tourisme une de leur priorité. Un chargé de mission tourisme a été recruté ainsi que son adjointe auprès du service des Affaires économiques et du Développement de l'Administration. La CCIMA s'est également renforcé avec le recrutement d'un engagé service civique chargé de travailler de concert avec la mission tourisme de la préfecture pour la rédaction des différents contenus de ce site internet.

Le contenu de l'office de tourisme doit se faire concomitamment avec la rédaction de la stratégie tourisme pour qu'il y ait une cohérence entre les deux outils de travail. Il sera opérationnelle et mis en ligne à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2020

Il est important de mentionner également qu'en parallèle de la vitrine internet, la création d'un office de tourisme physique a été travaillé dans le courant de l'année 2019 puisque plusieurs options pour la création de cette structure ont été proposées aux élus qui se positionneront dans le courant de l'année 2020.

### 5.2.2 Renforcer le rôle des délégations du Territoire

*Q4 2019 - 3 actions de communication/ promotion des îles WF sont conduites*

*Q4 2020 - 5 actions de communication/ promotion des îles WF sont conduites*

Les trois délégués du Territoire à Papeete, Paris et Nouméa ont été désignés pour assurer la promotion et l'attractivité des îles Wallis et Futuna et renforcer la visibilité du Territoire en France métropolitaine, en Polynésie Française et en Nouvelle-Calédonie.

Sur l'année 2019, le délégué du Territoire a participé à une des réunions organisées à Nouméa dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> édition du Diginova (Digital Pacific Event) le 10 septembre 2019. La représentation du Territoire à cette réunion menée par Mme Siret SCUTTING, estonienne, experte en stratégie numérique, en cyber-sécurité et e-gouvernement a permis de rappeler que Wallis et Futuna travaillait activement sur son désenclavement et développement numériques et d'obtenir des informations sur la transformation digitale opérée en Estonie avec la dématérialisation des démarches administratives<sup>67</sup>.

La représentante du Territoire en Polynésie Française a pu participer à la troisième édition du Digital Festival de Tahiti – Tech4Islands et représenté Wallis et Futuna aux réunions sur le développement du tourisme et l'utilisation des technologies, la création d'une école du numérique ou encore l'inclusion numérique des populations<sup>68</sup>.

Enfin, une délégation du Territoire a représenté Wallis et Futuna à la 29<sup>ème</sup> réunion du conseil des ministres du tourisme du Pacifique. Le Territoire a ainsi pu participer aux travaux sur l'amélioration de la visibilité de la région et sur la stratégie de marketing digitale pour la promotion de la région pacifique<sup>69</sup>.

---

<sup>67</sup> Annexe n° 64 : Documents relatifs au Diginova à Nouméa

<sup>68</sup> Annexe n° 65 : Compte rendu de la participation de la délégation de WF à Papeete au Digital Festival de Tahiti

<sup>69</sup> Annexe n° 66 : Compte rendu de la participation du Territoire à la 29<sup>ème</sup> réunion du conseil des ministres du tourisme du Pacifique

## 5.3 Favoriser le rayonnement de la culture locale

### 5.3.1 Exporter la culture locale

#### *Q4 2019 – Un site internet propose des films, clips ou cours de danses en ligne*

Le site internet du service territorial des affaires culturelles a été mis en place mais son contenu reste à élaborer. Pour structurer et définir les actions à mener en lien avec la promotion de la culture locale, le Territoire des îles Wallis et Futuna a choisi de se doter d'une stratégie de Stratégie de la culture et du patrimoine 2030 en cours de finalisation à la fin de l'année 2019 et qui sera soumise pour approbation des élus lors de la session extraordinaire du mois d'avril 2020.

Le rayonnement de la culture locale a été élargi pour ne plus concerner uniquement la diffusion de clips ou cours de danses en ligne, prévue dans le cadre de la stratégie tourisme. Cette stratégie sectorielle comporte différents volets dont un relatif à l'accès à la culture et au patrimoine grâce au numérique. Parmi les actions clés on retrouve la création d'une bibliothèque numérique, la reconstitution de sites culturels locaux grâce à la réalité virtuelle ou encore la création d'un musée virtuel.

### 5.3.2 Enseigner les langues wallisienne et futunienne

#### *Q4 2019 – Un site internet offre des cours de langues vernaculaires en ligne*

L'Académie des langues Wallisienne et Futunienne structurée dans le courant de l'année 2018 a été inaugurée officielle par Mme Annick GIRARDIN, Ministre des Outre-Mer lors de son déplacement sur le Territoire le 05 mars 2019.

Sur l'année 2019, l'Académie des langues a organisé deux sessions de cours de langues vernaculaires en présentiel : une ouverte à tous les publics et la seconde destinées aux agents de Wallis et Futuna la 1<sup>ère</sup>. Ces cours qui se sont déroulées au 1<sup>er</sup> semestre 2019 ont permis d'élaborer les supports de cours qui pourront être déclinés en version numérique.

Les financements pour la création du site internet de l'Académie des langues ont été prévus lors du comité de pilotage du 25 septembre 2019 mais à la fin de l'année le site n'était pas encore en ligne.

Il convient de noter également qu'une application de traduction a été mise en place en septembre 2019 à l'initiative de l'Académie des langues Kanaks. L'institution de Wallis et Futuna s'est jointe à ce projet et depuis la fin de l'année 2019, l'application « traducteur ALK » disponible sur Android et Apple Store propose différentes traductions en Wallisien et en futunien<sup>70</sup>.

---

<sup>70</sup> Annexe n° 67 : Rapport d'activités 2019 de l'Académie des langues de Wallis et Futuna

## OBJECTIF N° 6 – DEVELOPPER L'ECONOMIE DU TERRITOIRE

### 6.1 Promouvoir les opportunités nouvelles de développement

#### 6.1.1 Identifier les domaines et métiers d'avenir

Les actions de promotion des métiers et filières d'avenir dans le domaine du numérique identifiés en 2018 dans le cadre de l'étude sur le développement des activités tertiaires délocalisées se sont poursuivis sur l'année 2019. Ainsi, les formations à distance disponible en ligne en lien avec la maîtrise des outils informatiques et bureautiques, le développement de sites internet ou encore le montage de vidéo et de visuel sur ordinateur ont été intégrées au catalogue des formations à distance.

Par ailleurs le Territoire a assuré la promotion des filières numériques mise en place dans les Territoires voisins pour les jeunes sans diplômes. Ainsi, la formation de Web developer mise en place par le Groupement du Service Militaire Adapté de Polynésie Française pour laquelle Wallis et Futuna a obtenu une place a été proposé aux jeunes locaux lors de la campagne de recrutement du mois de décembre 2019.

En matière d'accompagnement des acteurs du secteur privé, le plan d'action défini par la CCIMA au premier semestre 2018 a servi de ligne de conduite également pour l'année 2019 sans subir de modification. Ainsi différentes actions ont été mises en œuvre dans le courant de l'année pour contribuer à l'amélioration et à la structuration des 8 secteurs identifiés parmi lesquelles on peut mentionner<sup>71</sup> :

- La réalisation des études préalables pour la création du Falé des entreprises,
- L'organisation le 26 mai du premier forum économique du Territoire au cours duquel les formations à distance ont été présentées.
- L'extension du dispositif « GIJ » à tous les districts de Wallis et aux deux royaumes de Futuna, et la professionnalisation de 4 jeunes issus du programme
- La première participation du Territoire au salon de l'agriculture en métropole<sup>72</sup>
- La première participation au Fijian Fashion Festival, à Suva en juin 2019
- L'ouverture de l'antenne de la CCIMA à Futuna
- L'organisation de 3 marchés à Wallis (fête des mères, fête du territoire, Noël) et 13 à Futuna
- La préparation des travaux d'équipement et agrandissement du marché d'Aka'Aka
- Le lancement du CCISStore Wallis et Futuna recensant les applications utiles aux entrepreneurs locaux
- La signature d'un accord de partenariat avec la CMA NC.
- L'organisation de la première semaine de l'artisanat à Wallis et Futuna, fin novembre.

#### 6.1.2 Orienter les wallisiens et futuniens vers les métiers d'avenir

##### *Q4 2021 - 1 Laboratoire de fabrication numérique est créé*

La création d'un laboratoire de fabrication numérique est l'une des recommandations du rapport sur le développement des activités tertiaires délocalisées que le Territoire a choisi d'intégrer dans sa stratégie sectorielle de développement numérique.

<sup>71</sup> Annexe n° 68 : Rapport d'activité de la CCIMA sur l'année 2019

<sup>72</sup> <https://la1ere.francetvinfo.fr/wallisfutuna/wallis-futuna-au-salon-agriculture-2019-premiere-681023.html>

Pour réussir son programme d'inclusion numérique et créer du lien social et de l'emploi autour des moyens apportés par le Très Haut Débit, le Territoire souhaite renforcer son réseau de cyberbases en dotant l'une des cyberbases d'équipements modernes pour en faire des laboratoires collaboratifs de fabrication numérique (Fab Labs)

L'acquisition de 2 imprimantes 3D, l'une pour Wallis et la seconde pour Futuna a été actée lors du comité de pilotage de la stratégie numérique du 25 septembre 2019 et les commandes effectuées à la fin de l'année. Ces outils devraient arriver sur le Territoire au début de l'année 2020 et des formations en ligne sont prévues pour encourager l'utilisation de ces imprimantes 3D<sup>73</sup>.

**Q4 2019 – 105 emplois déclarés dans le secteur des NTICs**

**Q4 2020 – 115 emplois déclarés dans le secteur des NTICs**

Au 31 décembre 2019, 107 emplois étaient déclarés dans le secteur des NTICs<sup>74</sup>.

En comparaison aux données de l'année précédente, le cas particulier de l'association Atess enregistre une forte diminution de son effectif en raison de la fermeture des cyberbases implantées à Wallis.

Cette diminution est compensée par l'enregistrement de nouvelles patentes dont deux boutiques en ligne de vente florale « *Wallis et Futuna Flora* » et de vêtements divers « *Ardezil* ». Quant à l'entreprise « *Atulau* » spécialisée dans la vente de mobiliers, de vêtements et d'accessoires de décoration de maison, elle est présente sur internet depuis 2019 grâce à sa boutique en ligne créée et alimentée par 2 nouveaux administrateurs en ligne. Il convient également de rajouter l'enregistrement de nouvelles entreprises « *R-TECH* » et « *la trajectoire avenir* » mais également le recrutement de 2 employés au sein de l'entreprise « *Link services* » ainsi que d'un informaticien affecté au sein de la société « *Général Import* ».

D'une façon générale, l'année 2019 a connu une croissance soutenue des emplois créés (+12,63%) dans le secteur des NTIC's par rapport à l'année 2018. L'année 2020 devrait se caractériser par la continuité des tendances observées en ce qui concerne la création de nouvelles activités liées au numérique. Les initiatives à l'image du nouveau dispositif d'aide favorisant le développement des entreprises (cf : dispositif d'aide à la création des sites internet en faveur des entreprises) devraient permettre de créer de nouvelles opportunités économiques et soutenir l'emploi local.

## **6.2 Faciliter la création d'entreprises et accompagner les porteurs de projets**

### **6.2.1 Renforcer la CCIMA**

**Q4 2019 – 1 agent recruté à la CCIMA**

Les effectifs de la CCIMA se sont renforcés sur l'année 2019 avec le recrutement d'un animateur GIJ à Wallis, d'un animateur GIJ à Futuna, le recrutement d'un chargé de mission

<sup>73</sup> Annexe n° 69 : Documents relatifs à l'acquisition des imprimantes 3D

<sup>74</sup> Annexe n° 70 : Rapport du service des affaires économiques et du Développement sur l'indicateur n°4 de décaissement des tranches variables.

accompagnement de projets, le recrutement d'une chargée de mission pour les projets immobiliers, ainsi que le recrutement de la comptable en charge du CGA<sup>75</sup>.

A la fin de l'année 2019 la CCIMA compte 4 agents en contrat à durée indéterminée, sept agents contractuels et deux engagés du service civique répartis de la manière suivante :

- trois agents permanents, six agents contractuels et un engagé du service civique sur l'île de Wallis
- un agent permanent, un contractuel et un engagé du service civique à Futuna.

### Q2 2019 – La CCIMA dispose d'un site internet

La CCIMA et la société Skazy ont travaillé conjointement pour définir la maquette du site internet de la CCIMA et travailler les différents contenus. Le site n'est pas opérationnel à la fin de l'année 2019 mais le sera au mois de juin 2020.



En attendant la mise en ligne du site internet de la CCIMA il faut noter qu'un réel travail de communication a été réalisé par la CCIMA à travers les réseaux sociaux et sa page facebook particulièrement bien alimentée et actualisée qui compte plus de 1500 abonnés ce qui représente une communauté importante à l'échelle du Territoire.

### 6.2.2 Créer un pôle de ressources, d'appui et de conseil aux entreprises

#### La création du Falé des entreprises

Une étude de calibrage du projet de création « d'un falé des entreprises » (ou centre économique du territoire) a été réalisée dans le courant de l'année 2019 par la SECAL et les résultats de cette étude ont été présentés lors de la réunion de restitution organisée en septembre 2019. L'étude a pour but l'aide à la décision concernant ce projet ; elle a été publiée au JOWF du 15 décembre 2019, en même temps que la délibération par laquelle le territoire s'engage dans ce projet dont il est maître d'ouvrage<sup>76</sup>.

<sup>75</sup> Annexe n° 71 : Documents relatifs aux effectifs de la CCIMA de Wallis et Futuna

<sup>76</sup> Annexe n° 72 : Documents relatifs au projet «Fale des entreprises »

Le futur bâtiment « falé des entreprises » doit comprendre l'ensemble des services supports aux entreprises et porteurs de projets : locaux de la CCIMA, centre de formalités CFE, centre de gestion CGA, centre de formation des apprentis CFA, salles de formation et réunion, pépinière d'entreprises.

Le Fale proposera à la location des bureaux et espaces de coworking environnés (accès aux salles de réunions, à un accueil mutualisé, aux espaces détente, aux imprimantes etc.).

Pour les artisans, le Fale proposera des docks à la location permettant aux artisans de lancer leur activité.

Le Fale comprendra enfin un terrain agricole à valeur de démonstration.

Le Fale doit être porté par une société économique mixte, en cours de création, au capital de laquelle participeront le Territoire, la Banque des Territoires et la CCIMA.

Le projet de Fale dispose d'un financement d'1 million d'euros au titre du FEI et de 300 000 euros par le CCT.

Le montant total du projet retenu est estimé à 2.4 millions d'euros et la calendrier de mise en œuvre est le suivant :

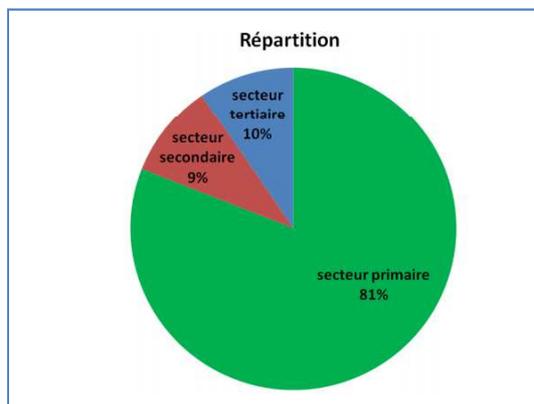
- 2020 : constitution de la SEM ; passage d'un marché de maîtrise d'ouvrage et réalisation des études complémentaires
- 2021 : phase d'étude de maîtrise d'œuvre et consultation des entreprises ; mise en chantier
- 2022 : livraison des bâtiments.

L'emplacement du futur bâtiment du Falé des entreprises a été identifié et une convention de mise à disposition de terrain a été signée le 21 mai 2019 entre l'Assemblée territoriale, la Chefferie du royaume d'Uvea et la CCIMA. Le terrain a fait l'objet de relevés topographiques et géotechniques en 2019.

#### Suivi des services aux entreprises : CFE – CGA <sup>77</sup>

1) Le centre de formalités des entreprises créé au sein de la CCIMA en 2018 est destiné à accompagner, faciliter et renforcer les démarches administratives de création, de modification et de radiation d'entreprises. Les entrepreneurs locaux et les porteurs de projets bénéficient d'un interlocuteur unique en poste depuis le début de l'année 2019 à leur service pour les accompagner dans l'ensemble des démarches administratives.

Sur l'année 2019, le CFE a accompagné la création de 21 entrepreneurs dans la création de leur entreprise principalement dans le secteur primaire.



<sup>77</sup> Annexe n° 73 : Présentation du premier bilan des services aux entreprises de la CCIMA

Le CFE assure la réception des pièces et l'interface avec les différents intervenants tels que le service des douanes et des contributions diverses ou encore le Tribunal de commerce de Mata'Utu.

Cet accompagnement représentant une réelle plus-value pour les entrepreneurs de l'île de Futuna puisque le Tribunal de Commerce de Mata'Utu ne dispose pas d'antenne à Futuna et l'enregistrement d'une société entraînait un délai de réception des extraits Kbis très important. LA remise des Kbis au CFE et leur transmission immédiate à l'antenne de la CCIMA a considérablement réduit les délais. Pour faciliter davantage la création d'entreprise, une dématérialisation des moyens de paiement est envisagée dans les années à venir.

2) Le centre de gestion agréé du Territoire des îles Wallis et Futuna a été créé au mois de décembre 2018 par la signature d'une convention de partenariat avec un cabinet d'expertise comptable de Nouvelle-Calédonie et la présentation des services proposés aux patentés : un suivi régulier et la remise d'une attestation annuelle certifiant que les comptes de l'entreprise ont été vérifiés pour rassurer les investisseurs et permettre aux entrepreneurs locaux d'accéder plus facilement à l'obtention de prêts et de financements.

En raison des difficultés liées au désistement tardif d'une candidate retenue et au lancement d'un nouveau recrutement, la comptable du CGA n'a pris ses fonctions qu'au mois de décembre 2019 et le suivi du centre a été géré sur l'année écoulée par la comptable de la CCIMA.

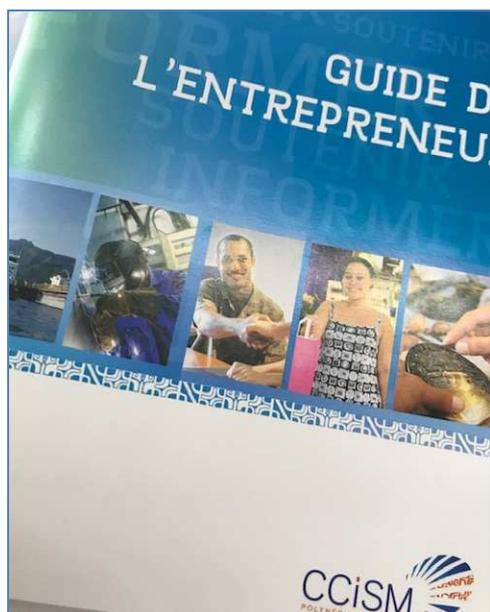
A la fin de l'année 2019, 11 entreprises patentés sont inscrites au CGA et la remise des premiers comptes certifiés est prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2020. Ce dispositif fera l'objet d'une vaste promotion sur l'année 2020.

3) Il convient de mentionner la mise en place de la plateforme CCI Store Wallis et Futuna : déclinaison locale de la plateforme nationale de CCI France recensant les différents outils numériques utiles aux entrepreneurs et porteurs de projet locaux dont la présentation et la promotion a été faite lors d'une réunion publique le 17 décembre 2019. Plusieurs applications payantes et gratuites parmi lesquelles : « Mimosa » pour le financement participatif dans le secteur primaire, « BPI France » qui propose des formations en ligne, « Pitchy » qui permet de réalisation de courtes vidéos de présentation ou encore « Canva » : qui met gratuitement à disposition différents supports de communication.



### ***Q1 2019 – Un guide de l'entrepreneuriat est élaboré et diffusé***

Un premier projet de guide de l'entrepreneuriat a été travaillé à la CCIMA en fin d'année 2018 et diffusé en début d'année 2019. Ce guide est en cours de finalisation pour tenir compte des observations des patentés et porteurs de projets qui ont pu y avoir accès dans les locaux de la CCIMA. La CCIMA travaille conjointement avec la Chambre de Commerce d'Industrie des Services et des Métiers de Polynésie Française pour compléter et enrichir ce guide qui sera mis à disposition dans les locaux de la CCIMA et en ligne sur le site internet de la CCIMA<sup>78</sup>.



Le souhait a été émis de pouvoir intégrer directement au sein de ce guide des formulaires administratifs qui puissent être découpés à l'instar de ce que propose la PF.

### ***Q4 2020 – 4 bureaux connectés sont mis à disposition des entrepreneurs***

Deux postes informatiques sont disponibles dans les locaux de la CCIMA à Wallis accessibles aux entrepreneurs et porteurs de projet locaux pour effectuer leur recherches et leurs démarches administratives. La création de bureaux connectés à disposition des entrepreneurs est intégrée dans le projet de création du Falé des entreprises dont les études préalables ont été réalisées par la SECAL dans le courant de l'année 2019.

En effet, le pôle d'accueil aux entreprises qui sera créé proposera des espaces de co-working modulables et aménagés.

## **6.3 Attirer les investisseurs**

### **6.3.1 Promouvoir l'investissement à Wallis et Futuna**

#### ***Q2 2019 – Une stratégie de marketing territoriale est élaborée pour attirer les investisseurs***

Le service des affaires économiques et du développement de l'Administration et la CCIMA ont travaillé conjointement pour identifier les différentes raisons d'investir à Wallis et Futuna.

<sup>78</sup> Annexe n° 74 : Guide de l'entrepreneuriat de Wallis et Futuna – Version 1

Les atouts du Territoire, au nombre de dix ont été étayés et mises en ligne sur le portail promotionnel du tourisme qui comporte un onglet spécifique pour attirer les investisseurs « Investir à Wallis et Futuna ».

#### Dix bonnes raisons d'investir à Wallis et Futuna

L'archipel de Wallis et Futuna se définit comme le Territoire français le plus éloigné de la Métropole, son économie et sa fiscalité atypiques le distinguent des autres collectivités ultramarines.

Les acteurs économiques bénéficient du support de la **Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Métiers et de l'Agriculture de Wallis et Futuna (CCIMA)**, une structure inédite dans ses attributions et son fonctionnement, adaptée au statut particulier du Territoire.



Voici quelques bonnes raisons d'investir à Wallis et Futuna :

- 1 - Des atouts humains
- 2 - Une fiscalité attractive
- 3 - Une monnaie fixée sur l'euro
- 4 - Un territoire français connecté, au milieu du Pacifique
- 5 - Un potentiel géographique et naturel attractif
- 6 - Un dispositif d'aide incitatif aux porteurs de projets et entreprises
- 7 - L'aide à la réduction du coût du fret
- 8 - La défiscalisation Outre-mer
- 9 - Un régime de retraites distinct
- 10 - Un cadre de vie authentique et optimal

#### Q2 2020 – Un data-center est créé sur le Territoire

Un data center ou centre de données, est une infrastructure composée d'un réseau d'ordinateurs et d'espaces de stockage. Cette infrastructure peut être utilisée par les entreprises, les particuliers ou les Administrations pour organiser, traiter, stocker et entreposer de grandes quantités de données.

Le Territoire n'a pas les capacités au niveau local pour assurer la gestion d'un data center et apporter les différentes garanties nécessaires aux entrepreneurs ou services publics en terme de sécurisation et de continuité de service. La gestion d'un data-center doit être assurée par un professionnel des télécommunications et le délégataire de service public des communications extérieures représentent une opportunité idéale pour Wallis et Futuna.

Le Territoire a réitéré, à de multiples reprises, son souhait que la création d'un data center à soit intégré dans le cadre du renouvellement de la convention de concession du service des communications extérieures des îles Wallis et Futuna.

Néanmoins la gestion des communications extérieures du Territoire relève d'une compétence de l'Etat et le Territoire n'a pas eu de confirmation sur ce dossier.

*Q4 2020 – 10 personnes ont entrepris des démarches pour investir à Wallis et Futuna*

*Q4 2021 – 20 personnes ont entrepris des démarches pour investir à Wallis et Futuna*

La CCIMA effectue un recensement des investisseurs potentiels ayant pris contact pour des renseignements et des précisions sur la création d'entreprises à Wallis et Futuna. Sur l'année 2019, la CCIMA a reçu sept demandes détaillées ci-dessous :

<b>Date</b>	<b>Pays de résidence</b>	<b>Activités</b>	<b>Suivi CCIMA</b>
Avril 2019	NC	Brasserie	Mail + Rencontres + prêt de salle pour réunions
Mai 2019	NC	Viticulture	Mail + rencontre
Août 2019	Fidji	Parapharmacie	Mail
Septembre 2019	NC	Informatique	Mail
Octobre 2019	France	Placement financier	Mail + rencontre
Octobre 2019	NC	Culture + transformation farine	Mail + rencontre
Octobre 2019	France	Web développer	Mail + rencontre
Octobre 2019	NC	Importation produits agricoles	Mail

### 6.3.2 Sécuriser le foncier

*Q4 2020 – Un processus de concertation est initié concernant la sécurisation des baux commerciaux.*

La réflexion autour de la sécurisation de la propriété foncière à Wallis et Futuna a été menée dans le cadre de la rédaction de la stratégie de convergence de Wallis et Futuna 2019-2030 adoptée en juin 2019 par l'Assemblée territoriale. La sécurisation de la propriété foncière dans l'objectif spécifique « structuration et dynamiques territoriales » du premier volet relatif à la cohésion des territoires.

Cette stratégie prévoit « qu'il appartient à l'Assemblée territoriale en concertation avec les autorités coutumières, de définir des règles adaptées aux réalités du Territoire pour sécuriser la propriété foncière et les baux de location permettant ainsi d'apporter les garanties indispensables aux entrepreneurs locaux et aux investisseurs ».

## 6.4 Diversifier les offres de financement des entreprises

### 6.4.1 Créer de nouveaux fonds de financement des entreprises

#### *Q4 2020 – De nouveaux mécanismes de financement sont disponibles pour les entrepreneurs locaux*

Les recherches et travaux effectués en 2018 par la CCIMA pour diversifier les sources de financement disponibles sur le Territoire se sont poursuivis sur l'année 2019 :

- La Caisse des Dépôts et Consignations avait été sollicitée en 2018 pour la création d'une société d'économie mixte sur le Territoire. Cette société est en cours de création dans le cadre du projet de création du Fale des Entreprises avec une prise de participation limitée au Territoire, à la Banque des Territoires et à la CCIMA dans un premier temps mais qui pourra être élargie à moyen terme.
- Les échanges entre la CCIMA et la Sofidep de Polynésie française pour transposer le modèle polynésien à Wallis et Futuna sont en cours de discussion et ce projet pourrait être une déclinaison sectorielle de la convention cadre conclu entre le Territoire et la Polynésie française.
- L'extension de la plateforme calédonienne Initiative NC à WF et la création d'une plateforme de prêts d'honneur Initiative WF envisagées en 2018 sont en cours de discussion dans le cadre de l'Accord particulier et pourrait faire l'objet d'une convention opérationnelle.
- Enfin la CCIMA accompagne toujours les patentés pour la constitution de leur dossier afin d'obtenir auprès de la BWF la création de comptes bancaires.

Par ailleurs un fonds d'aide à la création de sites internet a été créé par l'Assemblée territoriale lors de la session budgétaire du mois de novembre 2019. Il sera mis en place au début de l'année 2020 pour permettre aux entreprises et associations d'obtenir un financement pour créer leur site internet<sup>79</sup>.

---

79

## ELEMENTS FINANCIERS DU RAE 2019

### PRESENTATION GENERALE

La stratégie sectorielle de développement numérique est mise en œuvre avec les fonds de l'Union Européenne, du Territoire et de l'Etat français.

Sur l'année 2019, deux points spécifiques doivent être mentionnés :

- Au niveau des dépenses : Le remboursement du prêt-relais contracté par le Territoire des îles Wallis et Futuna grâce au décaissement de la 1<sup>ère</sup> tranche du 11<sup>e</sup> FED territorial
- Au niveau des recettes : La mobilisation de nouveaux financements pour la réalisation des actions de la stratégie numérique.

### Le remboursement du prêt-relais de l'AFD

Le Territoire des îles Wallis et Futuna a contracté auprès de l'Agence Française de Développement (AFD), au mois d'octobre 2016, un prêt relais d'un montant de 13 millions d'euros pour financer le projet de raccordement au câble numérique TUI-SAMOA. Ce prêt est remboursable in fine en une seule fois au plus tard le 15 novembre 2019.

Sur l'enveloppe de 13.000.000 € du prêt relais, **11.991.723,14 €** ont été décaissés pour alimenter le budget annexe de la stratégie numérique (BASN) et régler les factures dues au fournisseur Alcatel (ASN)<sup>80</sup>.

	Montant en €	Montant en XPF
Montant initial du prêt relais	13.000.000 €	1.551.312.649 XPF
Montant décaissé pour le paiement des factures ASN	5.031.723,14 €	600.444.289 XPF
Montant décaissé pour le BASN	6.960.000,00 €	830.548.926 XPF
Montant restant dans les caisses de l'AFD	1.008.276,86 €	120.319.434F

Sur ces 11.991.723,14€ 8.390.768,88 € ont été décaissés sur l'année 2017 (2.390.768,88 € pour le paiement des factures ASN et 6.000.000 € pour le BASN) et sur l'année 2018 (2.640.954,26 pour le règlement des factures ASN et 960.000 € pour leBASN).

A la fin de l'année 2018 il restait 1.008.276,88 € non décaissés auprès de l'AFD sur le prêt relais contracté en 2016.

Grâce au versement de la 1<sup>ère</sup> tranche du 11<sup>e</sup> FED d'un montant de 12.000.000 d'euros en fin d'année 2018, crédité au budget du Territoire en janvier 2019<sup>81</sup>, le Territoire des îles Wallis et Futuna a pu rembourser intégralement le prêt-relais contracté auprès de l'AFD dans le courant du mois de mai 2019<sup>82</sup>

<sup>80</sup> Annexe financière n°1 : Tableau de suivi des décaissements du prêt relais AFD.

<sup>81</sup> Annexe financière n° 2 : Documents relatifs au déboursement de la 1<sup>ère</sup> tranche du 11<sup>e</sup> FED territorial.

<sup>82</sup> Annexe financière n° 3 : Documents relatifs au remboursement du prêt relais de l'AFD.

## La mobilisation de nouveaux financements

En 2019, après plusieurs années de travail, le Territoire a mobilisé de nouveaux financements de l'Etat pour mettre en œuvre les différents projets structurants de la stratégie sectorielle de développement numérique.

PROGRAMME	OBJET	MONTANT €	MONTANT XPF
FEI 2018	Déploiement du THD (Phase 1)	1.617.340€	193.000.000 XPF
Programme d'investissement d'avenir	Déploiement du THD (Phase 2)	2.900.000€	346.062.053 XPF
	Achat de capacité supplémentaire	506.000€	60.381.862 XPF
Autre financement Etat (DGOM)	Télémedecine	3.076.792€	367.158.950 XPF
Contrat de convergence	Création et équipement de la salle e-formation	75.000€	8.949.881 XPF
<b>TOTAL</b>		<b>8.175.132 €</b>	<b>975.552.745 XPF</b>

## BILAN PAR OBJECTIFS

### OBJECTIF N° 1 – ACCEDER AU THD

La mise en œuvre de l'objectif premier de la stratégie sectorielle de développement numérique a présenté des coûts sur l'année 2019 pour les trois actions suivantes :

- Acquisition de capacité internationale supplémentaire
- Déploiement du Très Haut Débit à Wallis et Futuna
- Fonctionnement de l'Observatoire des NTICS

#### 1) Acquisition de capacité supplémentaire

Le Territoire a obtenu à la fin de l'année 2018, les financements nécessaires pour l'acquisition de capacité internationale supplémentaire grâce au fonds Etat du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) versés au budget du Territoire.

Le Territoire a engagé et mandaté dans le courant de l'année 2019, l'intégralité de l'enveloppe destinée à l'acquisition de capacité supplémentaire pour la liaison internationale des îles Wallis et Futuna.

Cette dépense, d'un montant de **506.000 € (soit 60.381.962 XPF)** a été imputée sur le budget annexe de la stratégie sectorielle de développement numérique.

#### 2) Déploiement du Très Haut débit

Les financements nécessaires au déploiement du THD à Wallis et Futuna ont été obtenus de la part de l'Etat via deux programmes distincts :

- Le Fonds Exceptionnel d'Investissement d'une part, pour un montant de
- Le Programme d'Investissement d'Avenir d'autre part, pour un montant de

Ces enveloppes ont été versées sur le budget annexe du Service des Postes et Télécommunications.

Sur l'année 2019, plusieurs engagements et mandatements ont été faits pour la réalisation des actions suivantes :

- Réalisation de l'étude d'impact environnemental
- Réalisation des travaux de la 1<sup>ère</sup> phase des travaux de génie civil
- Amélioration du réseau 4G
- Achats des équipements et matériaux pour le déploiement de la fibre optique

	Engagements		Mandatements	
	€	XPF	€	XPF
Etude d'impact environnemental	10 314,10 €	1 230 800 XPF	10 314,10 €	1 230 800 XPF
Travaux de génie civil - Phase 1	117 137,32 €	13 978 200 XPF	117 137,32 €	13 978 200 XPF
Renforcement du réseau 4G	909 497,22 €	108 531 888 XPF	406 877,02 €	48 553 344 XPF
Acquisition équipements fibre optique - Lot 1	519 646,93 €	62 010 373 XPF	- €	- XPF
Acquisition équipements fibre optique - Lot 2	808 219,19 €	96 446 204 XPF	- €	- XPF
<b>TOTAL</b>	<b>2 364 814,76 €</b>	<b>282 197 465 XPF</b>	<b>534 328,44 €</b>	<b>63 762 344 XPF</b>

A ces coûts liés aux travaux de déploiement du THD, il faut rajouter le coût des deux postes créés et recrutés auprès du service des postes et télécommunications pour coordonner et suivre le déploiement de la fibre optique à l'indice A1 l'un à compter du mois d'octobre et l'autre à compter du mois de novembre pour un montant de **83.424€ (soit 995.510 XPF)**:

### 3) Fonctionnement de l'observatoire des NTICs

Le fonctionnement de l'Observatoire des NTICs de janvier à décembre 2019 a engendré un coût de **3.000€ (soit 357.995 XPF)** correspondant aux dépenses de fonctionnement du STSEE et à la disponibilité de l'agent en charge de cette observatoire pour le suivi de réunions et la participation au suivi des indicateurs de mises en œuvre de la stratégie sectorielle de développement numérique

## OBJECTIF N° 2 – DEVELOPPER LE TERRITOIRE EN AMELIORANT LA SANTE DE LA POPULATION

L'Agence de santé des îles Wallis et Futuna a obtenu dans le courant de l'année 2019, en deux versements, l'intégralité des financements nécessaires pour réaliser les investissements

liés au projet « télémédecine ». Cette enveloppe de 3.076.722 € (soit 367 150 597 XPF) obtenue du Ministère des Outre-Mer a été versée au budget de l'Agence de santé.

Sur l'année 2019, plusieurs dépenses doivent être mentionnées :

- Les engagements réalisés pour la mise en œuvre du projet télémédecine
- Le financement de la formation de la Directrice des soins infirmiers en lien avec le projet télémédecine

### 1) Mise en œuvre du projet télémédecine

L'Agence de santé du Territoire des îles Wallis et Futuna a obtenu une enveloppe de 3.076.722€ (soit 367 150 597 XPF). A la fin de l'année 2019 :

- 2.108.128 € (soit 251.566.567 XPF) avaient été engagés
- **33.250 € (soit 3.967.780 XPF)** avaient été mandatés

Libellés des chantiers et procédures	Montants engagés		Paiements	
	XPF	€	XPF	€
I- ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE pour l'accompagnement et l'initialisation des chantiers constitutifs du projet TELEMEDECINE confié au Cabinet KRUSOS Consulting	2 941 527	24 650	2 625 298	22 000
II- PRESTATIONS D'INGENIERIE pour l'animation des chantiers concourant à la refonte des infrastructures informatiques et télécoms . Marché attribué au Groupement du Cabinet d'ingénierie ISATIS et MAINCARE SOLUTIONS	17 130 071	143 550	1 342 482	11 250
III- Marché subséquent 2017/029 "TELECONSULTATION/TELEEXPERTISE" attribué à MAINCARE SOLUTIONS	85 678 221	717 983	0	0
IV- Marché subséquent 2017/015 "FOURNITURES INSTALLATION EXPLOITATION ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES DE RESEAUX ET TELEPHONIE ET SERVICES CONNEXES" attribué au CONSORTIUM ORANGE BUSINESS SERVICE SA ET ORANGE SA	121 495 288	1 018 131	0	0
V- Marché subséquent 2018-029 "INFRASTRUCTURES IT" attribué au groupe CFI pour 23 430 668 XPF	23 430 668	196 349	0	0
VI- Achat d'antennes pour déploiement de la WIFI chez MICROTECH	890 792	7 465	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>251 566 567</b>	<b>2 108 128</b>	<b>3 967 780</b>	<b>33 250</b>

### 2) Formation d'un personnel de l'ADS

Le stage de formation de la directrice des soins infirmiers au montage et suivi d'un projet télémédecine effectuée en métropole a présenté un coût de **4.251,60€ (soit 507.351 XPF)** réparti de la manière suivante :

- Prix du billet : 385 500 XPF (3 230.49 €)

- Montant des indemnités de formation : 121 851 XPF (1 021.11 €)

### **OBJECTIF N° 3 -VALORISER LES COMPETENCES POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE**

Le financement de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de développement numérique dans le domaine de l'éducation et de la formation doit être détaillé pour les trois actions suivantes :

- Coûts pour l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré
- Coûts pour l'enseignement du 2<sup>nd</sup> degré
- Coûts pour le développement de la formation à distance

#### **1) Coûts pour l'enseignement du 1er degré**

Les actions pour le développement du numérique dans l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré ont consisté en l'acquisition d'équipements informatiques pour les écoles du 1<sup>er</sup> degré, à la création de contenus pédagogiques et à la formation des enseignants et des personnels administratifs.

Les actions de formations sont effectuées depuis 2017, en interne par les référents informatiques de la Direction de l'Enseignement Catholique dans le cadre de leurs missions et ne présentent pas de coût que l'on puisse chiffrer.

La DEC a fait le choix de combiner des applications éducatives gratuites disponibles ne présentant pas de coût et de développer, en lien avec la Communauté du Pacifique Sud une plateforme de ressources pédagogiques « Educ Pacifika » regroupant plusieurs volets indispensables (Outils pédagogiques/ Formation /Accompagnement pédagogique/Mutualisation des ressources...) permettrait d'offrir à l'ensemble des îles une offre pluridisciplinaire à différentes problématiques régionales choisies (problématiques d'ordre sanitaire, environnementales, citoyenneté numérique...). Ce projet d'un montant de 33.000€ est par la CPS avec une participation financière de l'Etat dans le cadre du fonds Pacifique de 15.000€ (1.789.976 XPF) et du Territoire à hauteur de 4.190€ (500.000 XPF).

Concernant l'acquisition d'équipement et l'aménagement de salles informatiques, la DEC s'est vue octroyée différentes enveloppes sur le budget annexe de la stratégie numérique pour un montant total de 210.338 € (soit 25.100.000 XPF)

- Lors du comité de pilotage du 16 octobre 2018 une enveloppe de 92.180€ (soit 11.000.000 XPF) pour l'acquisition d'ordinateurs.

- Lors du comité de pilotage du 25 septembre 2019 :

- une enveloppe de 92.180€ (soit 11.000.000 XPF) pour l'acquisition d'équipements complémentaire pour les salles informatiques des écoles (remise en état des installations, acquisition de vidéoprojecteurs et de tableaux blancs interactifs)

- Une enveloppe de 2.514 € (soit 300.000 XPF) pour l'acquisition de modems destinés à renforcer la connectivité des établissements scolaires

- Une enveloppe 23.464€ (soit 2.800.000 XPF) pour compléter l'enveloppe prévue en 2018 pour l'acquisition d'ordinateurs

Au 31 décembre 2019, l'enveloppe de **500.000 XPF** correspond à la création de la plateforme « Educ Pacifika » avait été engagée et mandaté et sur les enveloppes octroyées pour la réfection et l'équipement des salles informatiques :

- **13.800.000 XPF (soit 115.644 €) ont été engagés et 7.350.000 € ont été mandatés (soit 61.593€)**

## 2) Coûts pour l'enseignement du 2nd degré

Le vice-rectorat des îles Wallis et Futuna a pu mettre en œuvre les actions de la stratégie sectorielle de développement numérique grâce aux financements obtenus sur le budget annexe de la stratégie numérique, au financement Etat tels que le Contrat de Convergence et sur leur fonds propres du Ministère de l'Education nationale.

Sur l'année 2019, sur le budget annexe de la stratégie numérique, le Vice-rectorat des îles Wallis et Futuna a effectué des dépenses pour le déploiement d'un réseau WIFI dans les établissements du second degré et pour la création de la filière STI2D SIN au lycée d'Etat. Ainsi, 86.963 € (soit 10.377.446 XPF) ont été engagés pour le déploiement du WIFI et 21.299,69€ (2.541.729 XPF) pour la création de la filière STI2D-SIN mais ces dépenses n'avaient pas encore été mandatées au 31/12/2019.

Sur les crédits Etats, 111.013.52 € (soit 13.247.437 XPF) ont été engagés pour l'acquisition de mobiliers et des travaux d'électricité et de réaménagement de la salle STI2D-SIN. Sur cette enveloppe, **88.863,52€ (soit 10.604.239 XPF)** avaient été mandatés au 31 décembre 2019.

## 3) Coûts pour le développement de la formation à distance

Les études préalables pour la création de la salle de formation à distance ont été financées par l'Université de la Nouvelle-Calédonie pour un montant d'environ 1.5 millions de francs pacifique (soit approximativement 12.570 euros)

L'aménagement de la salle d'e-formation a présenté les coûts suivants :

- Budget annexe de la stratégie numérique : **33.267,76 € (soit 3.969.900 XPF)** ont été engagés pour l'acquisition de matériels informatique
- Sur le Contrat de convergence et de transformation : **25.723,84€ (soit 3.069.670 XPF)** ont été engagés et mandatés pour la réaménagement de la salle du SPT, la sécurisation de la porte et l'acquisition de mobilier

Le développement du projet e-formation a également présenté des coûts en ressources humaines avec le recrutement à compter du mois de février d'un agent dédié à plein temps à la promotion des formations à distance et à l'accompagnement des bénéficiaires du dispositif pour un montant total de **22.110€ (soit 2.638.427 XPF)**.

Les formations à distance, elles-mêmes, ont couté pour l'année 2019 : **647,15 € (soit 77.226 XPF)**, financées sur le budget dédiée à la formation dont dispose le Service de l'Inspection du Travail et des Affaires Sociales (SITAS)

## **OBJECTIF N° 4 – FAIRE DE L'ADMINISTRATION UN FACILITATEUR DE DEVELOPPEMENT**

Le renforcement des actions de l'Administration a présenté des coûts pour les différentes actions suivantes :

- Réalisation d'une campagne de communication sur les risques internet
- Accessibilité des archives territoriales
- Formation des agents de l'Administration
- Développement d'un système d'information géographique

### **1) Réalisation d'une campagne de communication sur les risques internet**

En 2019, les dépenses relatives à la campagne de communication sur les risques internet engagées en 2018 ont été mandatées pour un montant total de : **1.988,27 € (soit 237.264 XPF)**. Pour la campagne de communication menée en 2019, **5.005,18 € (soit 597.277 XPF)** avaient été engagés au 31 décembre 2019.

### **2) Accessibilité des archives territoriales**

Pour rendre accessible les archives territoriales, deux salles de numérisation des archives ont été créées, l'une à Wallis, l'autre à Futuna pour un montant total de **19.748,81€ (soit 2.356.660 XPF)**, engagés et mandatés à la fin de l'année 2019.

Des coûts en matière de ressources humaines doivent également être mentionnés, avec la prise de poste, à compter du mois de janvier 2019 du chef du service des archives territoriales et le recrutement de deux engagés du service civique à compter du mois de février 2019 pour un montant total de 43.667 € Soit 5.210.859 XPF) :

- **13.660€ (soit 1.630.072 XPF)** à la charge de l'Etat
- **30.007 € (soit 3.580.788 XPF)** à la charge du Territoire

Enfin la réalisation de la troisième phase de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour programmer la situation finale retenue a présenté un coût total de **17.472 € (soit 2.084.971XPF)** pour l'année 2019.

### **3) Formation des agents de l'Administration**

La formation des agents de l'Administration aux outils informatiques et bureautiques a été réalisée sur l'année 2019 grâce à la formation à distance. Les coûts présentés sont donc mentionnés précédemment dans la partie relative à la formation à distance.

### **4) Développement d'un système d'information géographique**

Le développement et l'actualisation du système d'information géographique du Territoire a présenté les coûts suivants :

- Ressources humaines correspondant aux recrutements d'une animatrice (Indice C1) et d'une secrétaire (Indice A1) sur l'année 2019 pour un montant de : **49.606,14 € (soit 5.919.588 XPF)** financé sur le budget principal du Territoire

Sur le budget annexe de la stratégie numérique, les dépenses suivantes ont été faites sur l'année 2019 :

- Achat d'un logiciel et de matériel SIG pour un montant de **11 602,95€ (soit 1.384.600**

**XPF)** engagé et mandaté sur l'année 2019

- L'installation d'onduleur pour un montant de 4 934,14 € (soit 588.800 XPF)
- L'actualisation des fonds de cartes disponibles pour un montant de 4 846,99€ (soit 578.400 XPF)
- L'achat d'équipements pour la sauvegarde des données pour un montant 2.374,05 € (soit 283.300 XPF)
- Une prestation intellectuelle de la base de données actuelle vers une solution Qgis pour un montant de 4 399,50 € (soit 525.000 XPF)
- Une étude de faisabilité sur la création d'une plateforme SIG en ligne pour un montant de 4 671,85 € (soit 557.500 XPF)

Ces cinq dernières dépenses, engagées en 2019 n'avaient pas été mandatées au 31 décembre 2019.

## OBJECTIF N°5 – SOUTENIR L'INSERTION DE WALLIS ET FUTUNA DANS SON ENVIRONNEMENT REGIONAL

L'insertion de Wallis et Futuna dans son environnement régional a présenté des coûts pour les actions suivantes :

- Renforcement de la présence du Territoire dans les instances régionales
- Développement des relations avec les Territoires voisins
- Promotion du Territoire
- Rayonnement de la culture locale

### 1) Renforcement de la présence du Territoire dans les instances régionales

Le renforcement de la présence du Territoire dans les instances régionales a présenté un coût de **75.042€ (soit 8.954.831 XPF)** en frais d'adhésion réparti de la manière suivante :

ORGANISMES	2019	
	Devises	XPF
CPS	35 200 €	4 200 477
PROE	17 232 USD	1 850 486
APTOM/OCTA	3 000 €	357 995
PACMA		
COM TRANSPORT MARITIME PACIFIQUE CENTRAL	5 034,80 USD	538 327
SPTO	15 600 FJD	782 613
SPCA	1 000 USD	106 921
FIP	22 307 FJD	1 118 012
FDIP (ou PIDF)		
<b>TOTAL</b>		<b>8 954 831</b>

### 2) Développement des relations avec les Territoires voisins

Le développement des relations avec les Territoires voisins a présenté des coûts pour le déplacement des représentants locaux dans les pays de la région mais ici ne seront mentionnés que les coûts des partenariats et des projets régionaux menés par Wallis et Futuna.

Les conventions de partenariat récemment signées se traduiront dans les mois à venir par des

conventions de cofinancement de projets. Pour l'année 2019, seuls les coûts des projets menés dans le cadre de l'Accord particulier seront mentionnés. Le coût total des dépenses engagées et mandatées dans le cadre de l'Accord particulier est de **21.205,50€ (soit 2.530.490 XPF)** correspondant principalement à l'organisation de session de formations :

- Stage d'insertion professionnelle pour les élèves du lycée agricole de Wallis
- Formations pour les sapeurs-pompiers de Wallis et Futuna,
- Formation initiale des enseignants du 1<sup>er</sup> degré de Wallis et Futuna

### 3) Promotion du Territoire

Les actions de promotion des îles Wallis et Futuna ont présenté un coût total de 56.617,34 € (soit 6.756.246 XPF) en engagement qui représente **40.262,34 € (4.804.575 XPF)** en dépense mandatées au 31 décembre 2019 correspondant à

- **16 355 €, soit 1 951 675 XPF** engagés à la fin de l'année 2019 qui seront mandatés au début de l'année 2020 pour la réalisation de vidéos promotionnelles du Territoire
- **12.598,28 € (soit 1.503.375 XPF)** correspondant au solde de la facture pour la création du portail promotionnel du Territoire des îles Wallis et Futuna mandatée en 2019
- **27.664,06 € (soit 3.301.201 XPF)** correspondant au paiement des premières factures pour la réalisation du site internet de l'office de tourisme de Wallis et Futuna

### 4) Rayonnement de la culture locale

Les actions de rayonnement de la culture locale n'ont pas présenté de coût sur l'année 2019.

## OBJECTIF N° 6 – DEVELOPPER L'ECONOMIE DU TERRITOIRE

Le développement économique du Territoire a présenté des coûts pour les actions suivantes :

- Création d'un laboratoire de fabrication numérique
- Renforcement de la CCIMA
- Création d'un pôle ressources d'appui aux entreprises
- Diversification des offres de financement

### 1) Création d'un laboratoire de fabrication numérique

Le Territoire des îles Wallis et Futuna a commandé à la fin de l'année 2019, deux imprimantes 3D pour un montant de 4 272,04€ (soit 509.790 XPF) imputé sur le budget annexe de la stratégie numérique pour amorcer son projet de création de laboratoires de fabrication numérique.

Cette dépense, engagée n'avait pas encore été mandatée au 31 décembre 2019.

### 2) Renforcement de la CCIMA

Le renforcement des effectifs et ressources humaines a présenté un coût total de **280.895,42 € (soit 33.519.740 XPF)** sur l'année 2019, incluant à la fois le personnel de Wallis et celui de Futuna

A ces dépenses doit s'ajouter le coût de la création du site de la CCIMA en cours sur l'année 2019, sur le coût total de projet de 39.278,87€ (soit 4.687.217 XPF) engagé en 2019, les deux premières factures ont été mandatées pour un montant total de **27.495,21 € (soit 3.281.052 XPF)**

### 3) Création d'un pôle ressources d'appui aux entreprises

Le fonctionnement du pôle de ressources des entreprises présente des coûts liés aux personnels en charge de ces missions présentées précédemment dans le cadre des dépenses liées au renforcement de la CCIMA.

D'autres coûts doivent être inclus dans cette rubrique : ceux relatif à la formation et au suivi des entreprises pour un montant total de **1.805,81 € (215.490 XPF)** engagés et mandatés au 31 décembre 2019.

### 4) Diversification des offres de financement

Sur l'année 2019, le Territoire a engagé **345.948,67 € (soit 41.282.658 XPF)** pour soutenir les entrepreneurs et porteurs de projets locaux dans le cadre du Code Territorial des Investissements. Sur ces aides accordés un montant total de **232.728,76€ (soit 27.771.928 XPF)**.

Ces aides ont concerné principalement le secteur primaire, les services ainsi que l'artisanat de production. L'une de ces aides a d'ailleurs concernés un porteur de projet dans l'audiovisuel pour un montant de 31.130,34 € (soit 3.714.838 XPF)

## TABLEAUX RECAPITULATIFS

## A) TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS ET MANDATEMENTS SUR L'ANNEE 2019

A la fin de l'année 2019, une enveloppe de 6.342.416,79 € (soit 756.851.646 XPF) avait été engagée et sur cette enveloppe un montant de 2.195.906,52 € (soit 257.236.776 XPF) avait été mandaté.

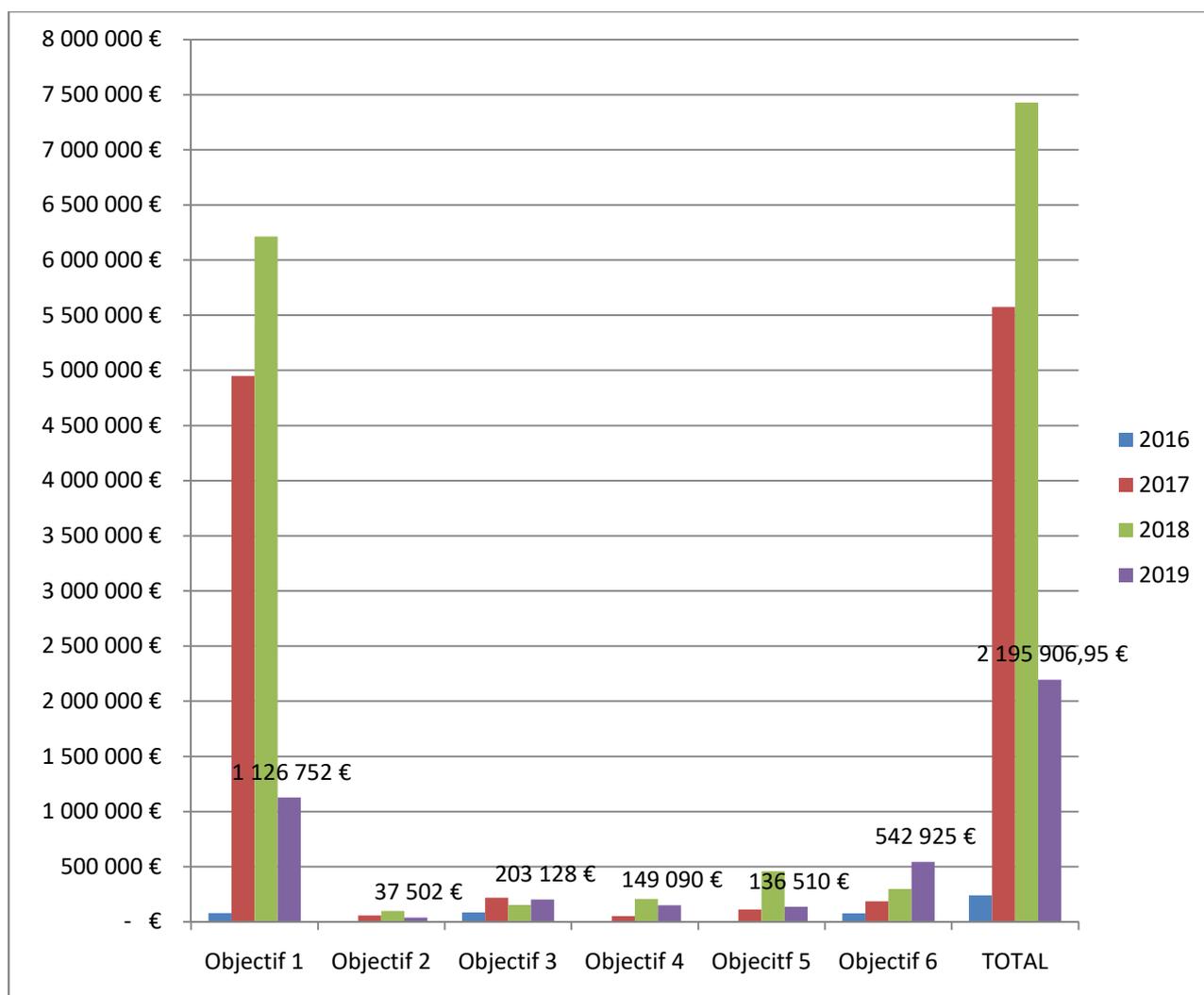
		Engagement		Mandatement	
		Euros	XPF	Euros	XPF
Objectif 1	OS 1.1	- €	- XPF	- €	- XPF
	OS 1.2	506 000,00 €	60 381 862 XPF	506 000,00 €	60 381 862 XPF
	OS 1.3	2 364 814,76 €	282 197 465 XPF	617 752,44 €	73 717 475 XPF
	OS 1.4	3 000,00 €	357 995 XPF	3 000,00 €	357 995 XPF
<b>Ss total 1</b>		<b>2 873 814,76 €</b>	<b>342 937 322 XPF</b>	<b>1 126 752,44 €</b>	<b>134 457 332 XPF</b>
Objectif 2	OS 2.1	- €	- XPF	- €	- XPF
	OS 2.2	2 108 128,00 €	251 566 587 XPF	33 250,00 €	3 967 780 XPF
	OS 2.3	4 251,60 €	507 351 XPF	4 251,60 €	507 351 XPF
	OS 2.4	- €	- XPF	- €	- XPF
<b>Ss total 2</b>		<b>2 112 379,60 €</b>	<b>252 073 938 XPF</b>	<b>37 501,60 €</b>	<b>4 475 131 XPF</b>
Objectif 3	OS 3.1	339 110,21 €	40 466 612 XPF	154 646,52 €	18 454 239 XPF
	OS 3.2	81 741,23 €	9 754 323 XPF	48 481,01 €	5 785 323 XPF
	OS 3.3	- €	- XPF	- €	- XPF
<b>Ss total 3</b>		<b>420 851,44 €</b>	<b>50 220 935 XPF</b>	<b>203 127,53 €</b>	<b>24 239 562 XPF</b>
Objectif 4	OS 4.1	6 993,45 €	834 541 XPF	6 993,45 €	834 541 XPF
	OS 4.2	61 139,06 €	7 295 831 XPF	80 887,87 €	9 652 491 XPF
	OS 4.3	- €	- XPF	- €	- XPF
	OS 4.4	- €	- XPF	- €	- XPF
	OS 4.5	82 435,64 €	9 837 188 XPF	61 209,10 €	7 304 188 XPF
<b>Ss total 4</b>		<b>150 568,15 €</b>	<b>17 967 560 XPF</b>	<b>149 090,42 €</b>	<b>17 791 220 XPF</b>
Objectif 5	OS 5.1	96 246,99 €	11 485 321 XPF	96 246,99 €	11 485 321 XPF
	OS 5.2	16 355,04 €	1 951 675,00 XPF	40 262,34 €	- XPF
	OS 5.3	- €	- XPF	- €	- XPF
<b>Ss total 5</b>		<b>112 602,03 €</b>	<b>13 436 996 XPF</b>	<b>136 509,33 €</b>	<b>11 485 321 XPF</b>
Objectif 6	OS 6.1	4 272,04 €	509 790 XPF	- €	- XPF
	OS 6.2	320 174,30 €	38 206 957 XPF	308 390,64 €	36 800 792 XPF
	OS 6.3	1 805,81 €	215 490 XPF	1 805,81 €	215 490 XPF
	OS 6.4	345 948,67 €	41 282 658 XPF	232 728,76 €	27 771 928 XPF
<b>Ss total 6</b>		<b>672 200,82 €</b>	<b>80 214 895 XPF</b>	<b>542 925,20 €</b>	<b>64 788 210 XPF</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 342 416,79 €</b>	<b>756 851 646 XPF</b>	<b>2 195 906,52 €</b>	<b>257 236 776 XPF</b>

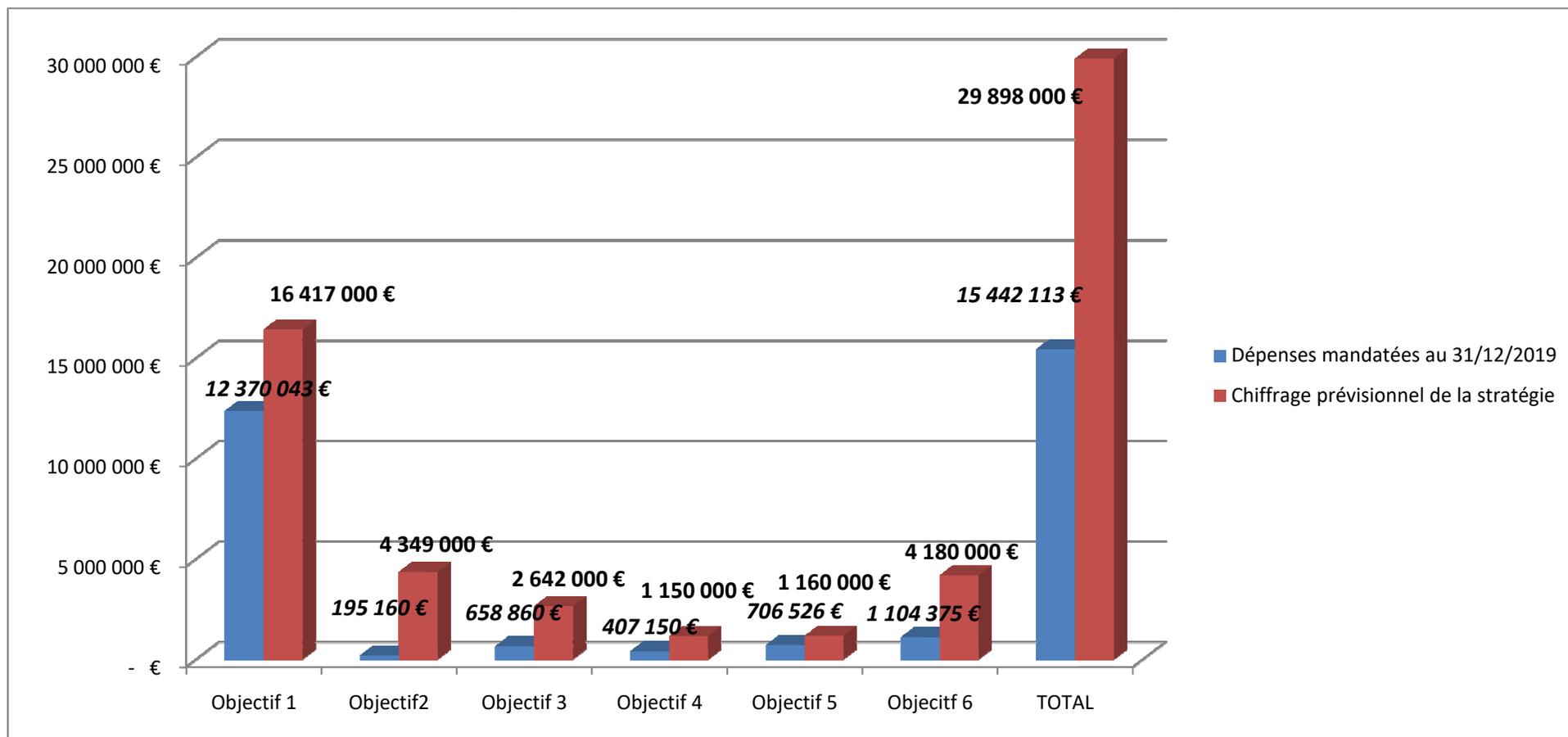
## B) BILAN FINANCIER DEPUIS 2016

Depuis l'adoption de la stratégie sectorielle de développement numérique en février 2016 :

- Une enveloppe de 15.442.113,35 € (soit 1.842.734.290 XPF) a été mandatée au 31 décembre 2019.
- Une enveloppe de 19.588.623,19 € (soit 2.337.544.533 XPF) a été engagée et mandaté au 31 décembre 2019.

Sur l'année 2019, le montant total des mandatements s'élève à 2.195.906,95€ avec une part prépondérante pour la mise en œuvre de l'objectif n°1 qui s'explique par les dépenses réalisées pour l'augmentation de la connectivité internationale du Territoire des îles Wallis et Futuna et le déploiement du Très Haut Débit.

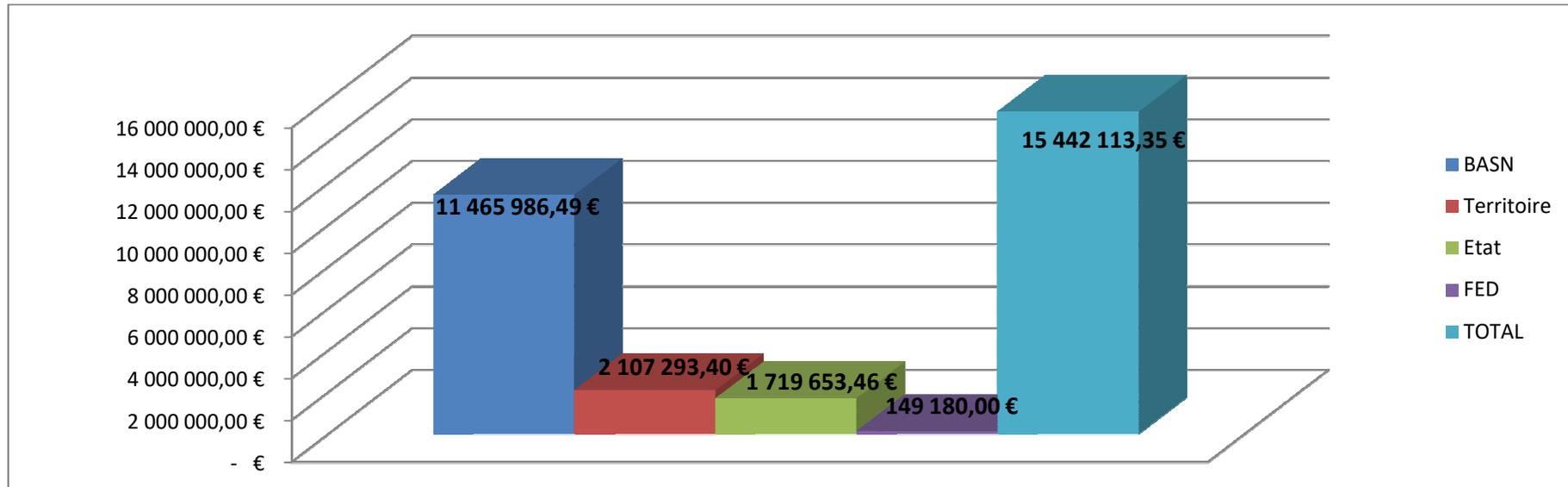




Le total des mandatements au 31 décembre 2019 s'élèvent à 15.442.113,35 € (soit 1.842.734.290 XPF) représentant 52% du budget prévisionnel de la stratégie numérique.

Le total des mandatements et engagements au 31 décembre 2019 s'élèvent à 19.588.623,19€ (2.337.544.533 XPF) représentant 66% du budget prévisionnel de la stratégie numérique

## A) SOURCES DE FINANCEMENT DE LA STRATEGIE NUMERIQUE



Sur les 15.442.113,35€ (soit 1.842.734.290 XPF) mandatés à la fin de l'année 2019, une grande partie a été financée par le budget du Territoire à la fois sur le budget principal mais également sur le budget annexe de la stratégie numérique alimenté par les fonds européens de développement territorial. Cela représente un montant total de 13.573.280 € (soit 1.619.723.137 XPF) soit 88% de l'enveloppe.

## B) TABLEAU DETAILLE DU FINANCEMENT DE LA STRATEGIE NUMERIQUE (2016-2019)

(Tableau A3 – 3 Pages)